

**ABD
BVD**

ASSOCIATION BELGE
DE DOCUMENTATION

BELGISCHE VERENIGING
VOOR DOCUMENTATIE

Bladen voor **DOCUMENTATIE**
Cahiers de la **DOCUMENTATION**

Trimestriel | Driemaandelijks Mars | Maart



**Les 5 défis actuels et
futurs du métier de
documentaliste**

**Datamigratie en
meertalig beheer**

De taaluitdaging van
het Brussels Gewest
toegepast in een
documentatiecentrum

**Migration de données et
gestion multilingue**

Le défi des langues de
la Région Bruxelloise
appliqué en centre de
documentation

**Management de
l'information stratégique**

une approche centrée
projet

Pour l'amour du RIST,
le Réseau des
documentalistes
spécialisés en santé au
travail



**ABD
BVD**

ASSOCIATION BELGE
DE DOCUMENTATION
BELGISCHE VERENIGING
VOOR DOCUMENTATIE

Bladen voor **DOCUMENTATIE**
Cahiers de la **DOCUMENTATION**

Trimestriel | Driemaandelijks Mars | Maart

**Ont participé à ce numéro
Werkten mee aan dit nummer**

Christopher Boon
Sara Decoster
Guy Delsaut
Stéphanie Fort
Catherine Gérard
Jacques Henrard
Alain Reinsfeld
Arnaud Seeuws
Marc Van den Bergh
Dominique Vanpée
Natacha Wallez
Stephanie Wolbeek

**Rédactrice en chef
Hoofdredactrice**
Sara Decoster

**Mise en page
Opmaak**
Véronique Monnier

**Conception de la couverture
Coverontwerp**
Image Plus

**Image de couverture
Afbeelding cover**
Photo Pixabay, libre de droit

**Impression
Druk**
Ciaco

Pour tout renseignement sur les *Cahiers de la documentation*
ou pour soumettre un article :
Voor alle inlichtingen over de *Bladen voor documentatie*
of om een artikel voor te stellen:

cahiers-bladen@abd-bvd.net

Sommaire

Inhoudstafel

70^{ème} année - 2016 - n° 1

70ste jaargang - 2016 - nr 1

▪ Éditorial – Woord vooraf Sara Decoster	3
▪ Les 5 défis actuels et futurs du métier de documentaliste Jean-Philippe Accart	5
▪ Datamigratie en meertalig beheer De taaluitdaging van het Brussels Gewest toegepast in een documentatiecentrum Dimitri Piraux en Stephanie Wolbeek	10
▪ Migration de données et gestion multilingue Le défi des langues de la Région Bruxelloise appliqué en centre de documentation Dimitri Piraux et Stephanie Wolbeek	18
▪ Management de l'information stratégique Une approche centrée projet Franck Bulinge	26
▪ Pour l'amour du RIST, le Réseau des documentalistes spécialisés en santé au travail Nathalie Boonen	33
▪ Nouvelles parutions – Nieuwe publicaties	38
▪ Regards sur la presse – Een blik op de pers	39

Les sommaires depuis 1947 et les articles des numéros 1999/1 à 2010/4
sont disponibles à l'adresse :

<http://www.abd-bvd.be/cahiers.php>

De inhoudstafels sinds 1947 en de artikels van de nummers 1999/1 tot 2010/4
zijn beschikbaar op:

<http://www.abd-bvd.be/bladen.php>

Publié par
Association Belge de Documentation, asbl
c/o Bibliothèque royale de Belgique
Boulevard de l'Empereur 4
1000 Bruxelles
Belgique

Les articles n'engagent que leurs auteurs
De inhoud van de artikels valt onder de
verantwoordelijkheid van de auteurs

Uitgegeven door
Belgische Vereniging voor Documentatie, vzw
p/a Koninklijke Bibliotheek van België
Keizerslaan 4
1000 Brussel
België

Le 19 février dernier, Umberto Eco, l'un de ces penseurs qui ont marqué notre temps, nous a quittés. Sémioticien, médiéviste, théoricien de la littérature, Umberto Eco était également pleinement engagé dans notre société.

Dans notre pays, c'est surtout en tant qu'écrivain qu'Umberto Eco est connu du grand public. Guillaume de Baskerville, l'un des personnages principaux du *Nom de la rose*, reste gravé dans la mémoire collective. Désireux de pénétrer au cœur d'une bibliothèque labyrinthique pour prendre connaissance d'un livre caché, le moine franciscain incarne non seulement la rationalité, mais également l'idée que la science doit être partagée plutôt que de rester enfermée dans les institutions dépositaires de la connaissance.

Au-delà de son œuvre littéraire, Umberto Eco a également montré que l'exercice de l'esprit critique demande parfois d'agir. Ainsi, il a mis fin à sa collaboration de longue date avec la maison d'édition Bompiani, dont il fut même codirecteur entre 1959 et 1975, lorsque celle-ci a été rachetée en 2015 par le groupe Mondadori, entre les mains de Berlusconi. Avec d'autres auteurs tels que Tahar Ben Jelloun, Sandro Veronesi et Hanif Kureishi, il rejoint l'éditrice Elisabetta Sgarbi, fondatrice de la nouvelle maison d'édition indépendante « La nave di Teseo », qu'il va également soutenir financièrement.

Le premier titre publié par « La nave di Teseo » est *Pape Satàn Aleppe* d'Umberto Eco. Cet ouvrage posthume se lit comme une dénonciation d'un monde où la pensée se trouve trop souvent réduite à l'adoption de slogans éphémères. Ce diagnostic sévère ne doit cependant pas occulter que la parution même de cet ouvrage, auprès d'une nouvelle maison d'édition, montre qu'il existe toujours des personnes prêtes à prendre l'initiative. Selon les dernières nouvelles, l'autorité de la concurrence de l'Italie invaliderait le rachat de Bompiani par Mondadori. Sgarbi peut déjà rêver de reprendre Bompiani. Une lueur d'espoir pointée à l'horizon. L'information indépendante existe toujours.

Op 19 februari namen we afscheid van een denker die zijn stempel gedrukt heeft op onze tijd, Umberto Eco. Behalve semioticus, mediëvist en literatuurwetenschapper was hij ook een man van engagement voor onze samenleving.

In ons land is Umberto Eco vooral bekend bij het grote publiek als schrijver. William van Baskerville, een van de hoofdpersonages uit *De naam van de roos*, maakt inmiddels deel uit van het collectief geheugen. De franciscaner monnik wil doordringen tot het hart van een als doolhof opgevatte bibliotheek, om kennis te nemen van een boek dat daar verborgen ligt. Zodoende belichaamt hij niet enkel de rationaliteit, maar ook de idee dat wetenschap gedeeld moet worden, in plaats van opgesloten te blijven binnen de instellingen die de bewaring van kennis tot doel hebben.

Ook buiten zijn literair werk heeft Umberto Eco aangetoond dat het uitoefenen van de kritische zin soms om actie vraagt. Zo maakte hij een einde aan zijn jarenlange samenwerking met uitgeverij Bompiani, waarvan hij zelfs codirecteur was tussen 1959 en 1975, nadat deze in 2015 opgekocht werd door de Mondadori-groep die in handen is van Berlusconi. Samen met andere auteurs, zoals Tahar Ben Jelloun, Sandro Veronesi en Hanif Kureishi voegt hij zich bij uitgeefster Elisabetta Sgarbi, die de nieuwe onafhankelijke uitgeverij « La nave di Teseo » opricht, waarbij hij ook financieel zijn bijdrage levert.

De eerste titel die « La nave di Teseo » publiceert is Umberto Eco's *Pape Satàn Aleppe*. Dit postuum boek leest als een aanklacht tegen een maatschappij waarin het denken in de ban is van de waan van de dag. Hoe streng dit oordeel ook mag klinken, het verschijnen van het boek bij een nieuwe uitgeverij toont tegelijkertijd aan dat er altijd mensen te vinden zijn die het heft in handen willen nemen. Volgens de laatste berichten zou de Italiaanse mededingingsautoriteit de overname van Bompiani door Mondadori vernietigen. Sgarbi droomt er al van Bompiani over te kopen. Opnieuw gloort er hoop aan de horizon. Er bestaat nog zoiets als de onafhankelijkheid van informatie.

LES 5 DEFIS ACTUELS ET FUTURS DU METIER DE DOCUMENTALISTE

Jean-Philippe ACCART

Ecole hôtelière de Lausanne, directeur de bibliothèque

- A l'occasion de la sortie de la quatrième édition du "Métier de documentaliste" aux Editions du Cercle de la Librairie (Paris), cet article aborde un certain nombre de points qui apparaissent comme essentiels au développement du métier de documentaliste et à son futur. Souvent décrié ou mal reconnu, ce métier, ouvert sur le public, l'accueil et les services, reste attaché à des valeurs d'échange et de partage du savoir. Il doit être encore mieux imbriqué dans la vie sociale et dans celle des organisations pour assurer son futur : dans la prise en main et la gestion de projets transversaux ; dans l'appropriation des réseaux sociaux ; avec la mise en place de services innovants. Dans cette optique, certaines notions étroitement intriquées sont donc importantes à considérer, parmi lesquelles la curation de données, la collaboration, la médiation, l'évaluation, et enfin la formation.
- Ter gelegenheid van het verschijnen van de vierde editie van het boek "Métier de documentaliste" bij de Parijse uitgeverij Cercle de la Librairie, behandelt dit artikel een aantal punten die essentieel blijken voor de ontwikkeling en toekomst van het beroep van documentalist. Dit beroep, dat vaak niet, of niet op de juiste manier, erkend wordt, staat voor openheid naar het publiek, onthaal en dienstverlening en blijft nauw verbonden met waarden van het uitwisselen en delen van kennis. Om de toekomst van het beroep te verzekeren, moet het nog beter ingebed worden in het sociaal leven en binnen organisaties: door transversale projecten in de hand te nemen en te runnen, door zich de sociale netwerken eigen te maken, door een vernieuwende service uit te bouwen. In dat opzicht is het belangrijk een aantal nauw gelinkte begrippen in aanmerking te nemen, zoals o.m. het beheer van gegevens, samenwerking, bemiddeling, evaluatie en opleiding.

Les 5 défis actuels et futurs du métier de documentaliste

L'étude du métier de documentaliste et de son évolution dans le temps fait ressortir un certain nombre de points, de tendances plus ou moins fortes selon les époques¹. Métier jeune, issu de la révolution industrielle et des réflexions de Paul Otlet et Henri La Fontaine, il connaît un développement important après la Seconde guerre mondiale, il s'approprie dès les années 1960 puis 1970 le terrain de l'entreprise avec la veille informationnelle et la recherche d'information au travers des bases de données en pleine croissance. Puis vient ensuite l'intégration des techniques du marketing, de l'analyse de la valeur, de l'intelligence économique et plus récemment du knowledge management. Le métier de documentaliste apparaît comme central dans les organisations pour la meilleure gestion et une diffusion optimale de l'information en utilisant les techniques de l'indexation, du résumé ou de la synthèse.

Se démarquant fortement du métier de bibliothécaire (tout du moins en France), le documentaliste se concentre alors sur la gestion des flux d'information et non pas sur la gestion des stocks à savoir des collections de documents. L'utilisateur-client devient le centre de son attention. Le terme même de "documentaliste" apparaît à d'aucuns comme trop restrictif.

Un premier vacillement du métier vient avec l'arrivée des moteurs de recherche et notamment de

Google vu, à tort ou à raison, comme le diable en personne : ce dernier permet – ou donne l'illusion – à tout un chacun d'être documentaliste ou bibliothécaire et de savoir chercher l'information sur Internet. C'est à la fois vrai et faux, mais les premiers temps de son existence donnent raison aux documentalistes qui voient dans cet outil une concurrence déloyale, et qui fournit des résultats discutables. Mais Google se développe sur le terrain des bibliothèques, numérise celles-ci à tour de bras et améliore son algorithme de recherche. A l'heure actuelle, Google devrait plus être vu comme un partenaire, un outil dont il faut tirer profit que comme un destructeur du métier de documentaliste. Ce dernier n'a-t-il pas d'autres champs à explorer ?

Un second vacillement du métier est dû à la numérisation du monde qui est devenue le leitmotiv du 21ème siècle. L'information est partout, omniprésente. La technologie permet cette numérisation à grande échelle et l'accès instantané à l'information. Les entreprises et les décideurs ne voient plus l'intérêt d'investir dans des services de documentation, car l'illusion d'avoir l'information recherchée à portée de doigt apparaît bien réelle. Cependant, l'information spécialisée, classée et organisée par des professionnels – et surtout essentielle à la vie de l'entreprise – existe toujours : elle est présente dans des bases de données payantes et qui ne sont pas accessibles sur Internet sans abonnement ou licence et code d'accès. De plus, le trop plein d'informations demande le recours à des personnes sachant gérer et retrouver l'information pertinente.

Il apparaît, en cette période de doute et de remise en question, que les bibliothèques tirent mieux leur épingle du jeu par rapport aux services de documentation, notamment parce qu'elles sont souvent le produit d'enjeux politiques, tant au niveau national que local. Elles ont de plus construit un lien différent avec leur public, lien social et de proximité souvent, elles sont des lieux gratuits, accessibles à tout un chacun et offrant des services diversifiés.

Ce très bref panorama de l'histoire du métier de documentaliste est certes incomplet et partiel. Cependant, il retrace l'évolution dans le temps d'un métier qui ne devrait pas disparaître ou devrait tout du moins se transformer et s'adapter aux évolutions du monde et de la société, car il y est préparé. C'est en quelque sorte l'objectif du présent article de dessiner quelques tendances et défis actuels et futurs du métier de documentaliste. Cinq défis sont relatés ici, il y en a certainement d'autres, mais ceux-ci apparaissent comme importants et essentiels à relever.

1er défi : La curation

L'expression « curation de données » fait florès depuis quelque temps et semble être une voie à investir pour les documentalistes. Le terme "curation" est apparu durant les années 2008-2009, il est issu des pays anglo-saxons : le "curator" est la personne qui sélectionne les œuvres d'art en vue d'une exposition en fonction d'un certain type de public ; le "content curator" est la personne qui partage sur Internet ses découvertes numériques sur des sites comme Delicious, Scoop.it, Pearltrees, Pinterest... Mais qu'entend-on véritablement par "curation" ? Selon Véronique Mesguisch, "la curation consiste à repérer divers contenus numériques en fonction d'une thématique donnée, de sélectionner et filtrer les plus pertinents, de les organiser, les structurer à travers un dispositif de scénographie et d'en favoriser la diffusion"². Rohit Bhargava, spécialiste du marketing digital sur Internet, propose cinq modèles de curation³ :

- l'agrégation des sources ;
- la distillation, c'est-à-dire prendre les éléments essentiels des sources ;
- l'élévation, qui permet de dégager les tendances à partir de données partielles ;
- le mash-up, technique qui juxtapose et fusionne les contenus ;
- l'organisation anté-chronologique (du plus récent au plus ancien).

Dans la réalité, de nombreux documentalistes créent leurs propres espaces de curation, utilisant en cela les techniques documentaires ap-

prises, avec de nouveaux contenus ; ils communiquent sur ceux-ci et diffusent l'information vers des communautés ciblées. Ils maintiennent un thésaurus ou un référentiel en utilisant des formats tel que le format RDF et font en sorte que les données d'archives et les publications puissent être liées, avec une mise en valeur des données structurées. La plateforme Isidore⁴ "première plateforme d'enrichissement et d'accès aux données et documents ouverts de la recherche en sciences humaines et sociales" est un bon exemple en la matière.

2ème défi : La collaboration

La notion de collaboration en documentation prend des formes multiples et ce, depuis ses débuts :

- avec les utilisateurs : la construction avec l'utilisateur d'un service ou d'un produit en commun (la recherche documentaire est un très bon exemple) est une voie à suivre essentielle tant les acteurs s'enrichissent l'un l'autre ; à l'heure où Internet semble de mieux en mieux maîtrisé par l'utilisateur, le documentaliste apporte une autre valeur.
- entre professionnels d'un même métier : le fait associatif est constitutif du métier. Les techniques documentaires avec les normes et les standards qui leurs servent d'appui et de socle permettent la collaboration au travers d'outils, de services à l'utilisateur ; les nombreux outils collaboratifs actuels (le wiki, les plateformes en ligne) renforcent la cohésion au sein d'une équipe ou d'une communauté.
- entre professionnels exerçant des métiers proches : archivistes, bibliothécaires, documentalistes, musées (d'où l'acronyme anglo-saxon GLAM pour "Galleries, Libraries, Archives and Museums") sont organisés autour du document et de l'information, de l'œuvre ou de l'objet, de l'image et du son. Ces métiers, très proches dans leur philosophie, en arrivent à travailler de plus en plus étroitement. Il n'est pas rare de trouver une bibliothèque ou un service de documentation au sein d'un musée, ou un service d'archives dans une bibliothèque. Au cours de sa carrière, un professionnel peut se retrouver à exercer dans une de ces branches, indifféremment.
- avec d'autres métiers connexes : au sein d'une organisation, le documentaliste a tout intérêt à travailler étroitement avec les informaticiens, les professionnels de la communication, du marketing, les gestionnaires et les cadres. Dans les faits, cela se vérifie par une participation active aux projets au sein de l'organisation. La gestion de projet est une technique à développer et qu'il est nécessaire de s'approprier.

- entre institutions-sœurs : de nombreuses institutions documentaires collaborent pour la mise en commun de ressources et de moyens financiers. On pense aux consortiums et aux licences négociées, aux portefeuilles de périodiques achetés en commun, aux portails d'information tel Europeana.

3ème défi : La médiation

Le concept de médiation – qui n'est pas récent dans les métiers de l'information – s'est développé avec l'arrivée des technologies de l'information : elles étendent les possibilités de services à l'utilisateur à la formation aux outils informatiques, l'assistance à l'utilisation du ou des services proposés, la conception de nouveaux produits d'information, l'application de techniques de marketing, la veille informationnelle, etc. Il semble que l'application de ce concept n'en soit qu'à ses débuts.

Des bibliothèques proposent des postes de médiateur, les musées de médiateur culturel : des compétences et des savoir-faire différents sont demandés ; parmi ceux-ci, technicité, expertise, pédagogie, communication. La médiation prend plusieurs formes : elle peut se concevoir du point de vue du professionnel de l'information, de celui de l'utilisateur ou du fonds documentaire lui-même. La notion de médiation induit de toute évidence un aspect humain important, mais également un aspect relationnel fort, avec une mise en relation entre une demande (celle du public) et une offre (celle du professionnel) : il s'agit donc d'une relation de service. Elle comporte enfin un aspect professionnel : comportement, attitude et réponse apportée à un besoin d'information. La médiation concerne :

- l'ensemble des métiers de l'accueil : services de référence sur place ou en ligne, de renseignement, d'orientation, les visites...
- les responsables des formations au public : à la recherche d'information, sur le catalogue, à Internet...
- les chargés de l'animation : pour l'accueil des publics scolaires, des jeunes et d'autres publics...

La médiation est avant tout une mise en relation du public et des collections, elle se traduit par un transfert d'informations, un appui, une aide, une orientation dans le dédale de l'information : renseignements, orientation, aide, recherche d'information et de documents, formation à l'information.

4ème défi : L'évaluation

L'évaluation de l'information apparaît comme un des enjeux majeurs de la société de l'information : comment juger de la pertinence de résultats proposés après une recherche ? Comment savoir si un article de périodique ou le périodique lui-même sont dignes de confiance quant à leur contenu ? Tel auteur cité dans certaines bibliographies est-il réellement crédible ? Comment savoir si tel ou tel écrit n'est pas le fruit d'un plagiat, d'une fraude ? C'est donc la crédibilité même de l'information qui est en jeu : qui ou quoi croire dans un monde incertain, fluctuant, où une nouvelle information chasse l'autre en un temps record, où de fausses informations côtoient des informations vérifiées ? Les technologies de l'information sont pour beaucoup dans cette "méfiance" envers l'information elle-même : leur apport à la société dans son ensemble est considérable, mais engendre des abus multiples et difficilement contrôlables par tout un chacun, non armé pour discerner le vrai du faux, le plagiat de l'original.

Le point de vue pris ici est bien entendu celui du professionnel de l'information. Comment est-il à même de déterminer une information pertinente d'une autre information qui ne l'est pas ? En la matière, le savoir et l'expérience sont irremplaçables : plus un documentaliste est étroitement lié au domaine dans lequel il exerce, plus il est à même d'évaluer l'information. À chaque étape du travail documentaire, il lui faut évaluer :

- la sélection et l'acquisition de documents tirés de la politique documentaire qui repose elle-même sur des critères précis ;
- les résultats lors d'une recherche documentaire ;
- le travail documentaire lui-même s'il est chargé de gérer un service ;

Des critères traditionnels sont proposés ici, critères qui ont fait leurs preuves. Les premiers critères pour évaluer une source d'information sont :

- l'auteur ou les auteurs ;
- l'affiliation : scientifique, universitaire, spécialiste d'une discipline, crédibilité... ;
- s'il s'agit d'une institution : est-elle connue ? ;
- la source : le titre de la revue : avec comité scientifique ou non ; l'éditeur de l'ouvrage ; la collection...

L'appréciation d'une source d'information s'attache aux critères suivants :

- la pertinence : il s'agit du degré de corrélation entre la réponse et la question posée (norme ISO 11620⁵) ;
- l'exhaustivité : pour apprécier l'exhaustivité, il faudrait connaître la totalité des publications sur le sujet ; ce critère ne peut donc être que relatif. Pour une question donnée, il s'estime

sur la base du taux de redondance des réponses obtenues dans les différentes sources consultées d'une part et des citations de fin de publication d'autre part ;

- la complétude : ce critère permet d'apprécier le fait que la réponse obtenue par une source donnée couvre tous les aspects du sujet en question, sur une période relativement longue et avec des sources primaires diversifiées. Il peut être validé par un expert ou avec l'utilisateur ;
- la précision : la précision d'une source s'apprécie par l'adéquation entre le domaine annoncé par le producteur et la couverture effectivement constatée ;
- la fiabilité : ce critère traduit la véracité et la fraîcheur des informations obtenues. Il peut être estimé après contrôle par un expert ou par le retour de l'utilisateur.

D'autres critères peuvent intervenir qui concernent les contenus trouvés sur Internet, et parmi ceux-ci : l'accessibilité des documents ; la quantité d'informations contenues ; la qualité de l'information délivrée ; l'information est-elle prouvée (on peut en vérifier les sources), impartiale (une lecture rapide est nécessaire) ? ; la validation de l'information par un comité éditorial ou par des experts ; par des sources clairement indiquées ; par une bibliographie complète, précise et actualisée ;

Le documentaliste développe une appréciation et une lecture critique de ce qu'il trouve sur Internet, au même titre que pour les documents imprimés. L'utilisateur joue maintenant un rôle dans l'évaluation avec le tagging et le crowdsourcing.

5^{ème} défi : La formation

Une des conditions de la réussite professionnelle réside dans la qualité de la formation initiale. Les formations initiales forment des professionnels de qualité qui peuvent exercer dans la plupart des

secteurs de l'industrie, de l'économie, des services et de la culture : la presse et les médias, l'édition, l'audiovisuel, les sciences, les musées, le droit sont quelques exemples de domaines possibles. La formation continue est un des aspects à prendre en considération dans une carrière ou une fonction : au vu de toutes les évolutions constatées en information-documentation, cela devient incontournable.

Les formations actuelles en "information-documentation" sont nombreuses et diversifiées, ce qui est positif et montre le dynamisme du domaine, mais il existe un certain manque d'unité, ce qui est déroutant pour les candidats potentiels et pour les employeurs : une simplification serait souhaitable. Dans la plupart des formations traditionnelles, le "cœur du métier" de documentaliste – à savoir les techniques documentaires – sont toujours enseignées et utiles, car demandées sur le marché du travail. Il faut donc poursuivre dans cette voie tout en adaptant les enseignements aux nouvelles normes et nouveaux standards, ce que font généralement les enseignants. Même si l'enseignement traditionnel conserve toute son importance, l'introduction de nouveautés est une obligation. Former les professionnels de demain, c'est aussi leur apprendre à anticiper, à envisager l'interdisciplinarité, à être multilingue, à penser en terme de gestion de projet et de management.

En conclusion, bien d'autres défis peuvent être relevés, mais les cinq défis précités sont d'importance.

Jean-Philippe Accart
Ecole hôtelière de Lausanne
Bibliothèque
Route de Cojonnes 18
CH-1000 Lausanne
Suisse
jean-philippe.accart@ehl.ch
<http://www.ehl.ch>

Août 2015

Bibliographie

Accart, Jean-Philippe ; Réthy, Marie-Pierre. *Le métier de documentaliste*. 4^e édition. Electre - Édition du Cercle de la Librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1461-2.

Accart Jean-Philippe. *Regards croisés sur les métiers des sciences de l'information : archives, bibliothèque, documentation, musées*. Editions Klog, 2014. ISBN 978-2-9539459-9-7.

Accart Jean-Philippe ; Alexis Rivier. *Mémento de l'information numérique*. Editions du Cercle de la Librairie. ISBN 9782765413325

Salaün, Jean-Michel ; Habert, Benoît. *Architecture de l'information. Méthodes, outils et enjeux*. De Boeck, 2015. ISBN 9782804191405

Blanquet Marie-France. *Documentalistes : leur histoire de 1900 à 2000*. Canopé Éditions, 2014. ISBN 978-2-240-03530-1

Calenge, Bertrand. *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*. Electre - Édition du Cercle de la Librairie, 2015. ISBN 978-2-7654-1465-0

Clavier, Valérie ; Paganelli, Céline. *L'information professionnelle*. Hermès-Lavoisier, 2013. ISBN 978-2-7462-4541-9.

Le Deuff, Olivier. *La documentation dans le numérique*. Presses de l'Enssib, 2015. ISBN 979-1091281324.

Mesguisch, Véronique. Le curateur, cet animal social dans la jungle informationnelle. *Documentaliste, sciences de l'information*, 2012, vol. 49, n° 1, p. 25.

Nouveaux métiers de l'infodoc. Guide. *Archimag*. Serda, 2013. ISSN 1242-1367.

Notes

- 1 Commencée dès 1998, l'édition de l'ouvrage "Le Métier de documentaliste" est maintenant dans sa quatrième mouture et permet d'avoir un recul de 15 années.
- 2 dans "Le curateur, cet animal social dans la jungle informationnelle", *Documentaliste sciences de l'information*, 2012, vol. 49, n° 1, p. 25.
- 3 <<http://www.rohitbargava.com/2009/09/manifesto-for-the-content-curator-the-next-big-social-media-job-of-the-future.html>>
- 4 <<http://www.rechercheisidore.fr/>>
- 5 ISO 11620:2014 : Information et documentation – Indicateurs de performance des bibliothèques. <http://www.iso.org/iso/fr/catalogue_detail.htm?csnumber=56755>

DATAMIGRATIE EN MEERTALIG BEHEER

De taaluitdaging van het Brussels Gewest toegepast in een documentatiecentrum

Dimitri PIRAUX

Specialist in PMB – datamigratie

Stephanie WOLBEEK

Verantwoordelijke van de dienst Brudoc

▪ Terugkoppeling over het project geleid door de dienst Brudoc van het Centrum voor Maatschappelijke Documentatie en Coördinatie rond de fusie van twee eentalige geïntegreerde bibliotheeksystemen naar één tweetalig systeem onder PMB. Met welke elementen moet er rekening gehouden worden om een dergelijk project tot een goed einde te brengen? Hoe ga je te werk? Met wie? Welke goede praktijken moeten voor, tijdens en na de datamigratie worden toegepast? Wat is de impact op de courante taken? Wat is de meerwaarde op het vlak van zoekresultaten, indexeren, catalogiseren, beheer. Dit artikel gaat dieper in op een project dat het beroepsleven radicaal verandert.

De fusie van een Siamese tweeling

Dit artikel heeft betrekking op een enigszins bijzondere migratie: de fusie van eentalige catalogi met de vereiste configuraties in PMB om een meertalige OPAC tot stand te brengen.

Door de bank genomen wordt er gemigreerd van software A naar software B, maar in ons geval gebeurde de migratie binnen dezelfde software. Dit betekent niet dat het proces gemakkelijker verliep. We vonden enkele (aangename en minder aangename) verrassingen op onze weg.

We hopen met deze bijdrage de professionals in bibliotheken en documentatiecentra te helpen bij de aanpak van structurele problemen. De ICT stellen ons inderdaad voor grote uitdagingen. De verandering van software of een datamigratie.

Maar al te vaak aanvaarden we jarenlang met een zekere gelatenheid dat de software verouderd, slecht bedacht en/of verkeerd geconfigureerd is. Dit vermijdingsgedrag biedt geen oplossing: de gevolgen zijn dagelijks zichtbaar, stapelen zich op en belemmeren de ontwikkeling van nieuwe diensten.

Op een dag wordt de migratie ondanks alles toch noodzakelijk. U kunt zich dan het best omringen door mensen met de nodige competenties om het project tot een goed einde te brengen.

Een migratie gaat gepaard met kosten op menselijk en financieel vlak die niet mogen onderschat worden. Daarom is een behoeftenanalyse onontbeerlijk om de kosten te kunnen evalueren. De factor tijd, die ook niet mag worden onderschat, bepaalt de kwaliteit van het project. Overhaast te werk gaan is af te raden: ondanks de

ernst en de volledigheid waarmee de tests worden uitgevoerd, zullen bepaalde gevolgen weken of zelfs maanden later aan het licht komen.

We nodigen u uit om het resultaat te bekijken op Brudoc.be¹.

Brudoc

Een tweetalige documentatiedienst

Brudoc is de documentatiedienst van het Centrum voor Maatschappelijke Documentatie en Coördinatie (CMDC). Deze bicommunautaire vzw gesubsidieerd door de Brusselse autoriteiten, is belast met de productie en de verspreiding van de Brusselse sociale kaart² en moet instaan voor de toegang tot documentatie gespecialiseerd in de Brusselse welzijns- en gezondheidssector.

De dienst Brudoc beheert meer dan vijftienduizend papieren of elektronische documenten. Deze laatste worden bijzonder gekoesterd door onze dienst: er wordt heel veel aandacht besteed aan het beheer van de hyperlinks en de verspreidingslicenties. In de catalogus krijgen ze trouwens enkele gepersonaliseerde velden (met name de datum van consultatie van de hyperlink en de toestemming tot bewaring).

Twee eentalige catalogi

Om redenen die verband houden met de informatiesgeschiedenis van het documentatiecentrum en de recente ontwikkeling van meertalige programma's werd Brudoc door twee PMB-programma's beheerd: voor de Nederlandstalige en

voor de Franstalige documenten. We spraken intern over "Brudoc FR" en "Brudoc NL".

Dit had talrijke consequenties op het vlak van het beheer dat in tweevoud verliep voor:

- de catalogisering en de nummering van de tweetalige documenten
- het opzoeken van de documenten
- het beheer van de gebruikers en de lezers, parametrisering, DSI, enz.
- het rechtzetten van de programmeerfouten, het updaten van de software
- de groeistatistieken voor het jaarverslag
- de indexering.

Kortom, dit bracht heel wat extra werk met zich. Het resultaat was geregeld van een bedroevende kwaliteit ondanks de goede wil en de inzet van het team. Bij elke communicatie moest "in Brudoc NL" of in "Brudoc FR" worden vermeld: zonder deze verduidelijking had de mededeling geen enkele betekenis. We konden de doelstelling van een tweetalig documentatiecentrum - namelijk een spiegel tussen beide catalogi tot stand brengen - niet waarmaken.

Het was eveneens de bedoeling dat het beheer van de trefwoorden volgens het spiegelmodel zou verlopen maar dit was de facto niet het geval. Oorzaak hiervan: onvertaalbare³ woorden, thema's die niet in beide talen worden behandeld.

Deze schizofrene, slopende situatie heeft een vijftiental jaar geduurd. Pas in 2015 nam de fusie van de twee catalogi een concrete vorm aan dankzij een gelukkige samenloop van omstandigheden: door een personeelwijziging en een nieuwe host voor de server kon worden aangetoond dat de werklast gepaard met het beheer van twee catalogi vergeefse moeite was.

Een personeelslid dat in zwangerschapsverlof ging, werd vervangen door een pas afgestudeerde bachelor in de bibliothéconomie en documentatie. Al snel bleek dat hij het profiel van een geek had. Hij stond in voor de opvolging en de uitvoering van het project, in samenwerking met *Tipos Consulting*⁴, host en PMB-leverancier.

Migratie

Vorbereitung

De behoeftenanalyse is cruciaal. Het welslagen van de migratie hangt ervan af.

Daarom waren de migratietesten die zowel lokaal als op de testserver van *Tipos Consulting* uitgevoerd werden zeer belangrijk.

Op basis van deze testen hebben we de richting van het project bepaald, met een realistische kijk op de te behalen doelen.

Een dynamisch team en een ijzersterk projectbeheer

Voor we met het project begonnen, hebben we een dynamisch team samengesteld:

- de informaticadienstverlener gespecialiseerd in het programma PMB: de keuze viel op *Tipos Consulting* die onze site *Brudoc.be* host. Deze dubbele rol vergemakkelijkte de verwezenlijking van het project;
- de dienstverantwoordelijke: Stephanie Wolbeek;
- de projectverantwoordelijke: Dimitri Piraux;
- de testgebruikers: Chris de Meyer en Yolanda Puttemans;
- de vertaalster: Katelijn Van Cauwenberge.

We vinden het alleen jammer dat er geen infographicus in ons team zat. Zijn expertise zou nuttig geweest zijn om de bestaande lay-out op te frissen.

Voor een project met deze omvang is een goed management van het project noodzakelijk. Trello⁵ is hiervoor een goede, gratis tool.

Kadaster van de databases

Om te beginnen hebben we een kadaster van de niet-gefuseerde databases opgemaakt om te weten hoeveel documenten en termen er waren in de indexen, zowel in het Nederlands als in het Frans, en welke functionaliteiten er gebruikt werden.

Deze taak is onontbeerlijk om de kwaliteit van de fusie te kunnen controleren: op basis van deze inventaris kunnen de cijfers voor en na de fusie worden vergeleken.

Van een eentalige multi-thesaurus naar een tweetalige mono-thesaurus

We maakten gebruik van de periode voor de migratie om na te denken over onze behoeften op het vlak van thesauri. Er werden twee beslissingen genomen:

- Fusie van de thesauri:
De eenmaking van de thesauri "Soortnaam" en "Rechtspersoon" voor elke database drong zich op om de volgende drie redenen:
 - De splitsing was vaak een bron van fouten door onoplettendheid;
 - Ze ging gepaard met overtollige klikken;
 - Bovendien is het eenvoudiger één thesaurus in plaats van twee te migreren.
- Creatie van een meertalige thesaurus:

We besloten een meertalige thesaurus te ontwikkelen zodat de lezer tweetalige resultaten krijgt. Elke wetenschappelijke zoekactie naar informatie over de Brusselse welzijns- en gezondheidssector moet zich immers beroepen op documenten in het Nederlands en het Frans om valabel te zijn, aangezien er meerdere overheden zijn die een type dienst erkennen⁶.

De informaticadienstverlener bezorgde ons een lijst van descriptors in elke taal, het "node"-nummer⁷ en de commentaar. Voor elke term in het Nederlands moesten we het equivalent in het Frans opgeven. Wegens de krappe deadline en de onvertaalbaarheid van bepaalde termen werd deze taak niet volledig uitgevoerd. Voor deze termen gebruikten we dezelfde term in beide talen. Bijvoorbeeld "Integrale jeugdhulpverlening" geldt zowel voor het Frans als voor het Nederlands omdat deze werkelijkheid in de Nederlandstalige welzijnssector geen equivalent heeft in het Frans.

Franstalige inhoud in een Nederlandstalige verpakking

Voor we de migratie uitvoerden beslisten we welke methodologie we zouden hanteren. We konden kiezen uit drie mogelijkheden:

- de Franstalige base naar de Nederlandstalige migreren
- de Nederlandstalige base naar de Franstalige migreren
- beide databases naar een nieuwe base migreren.

Elke optie heeft voor- en nadelen. Enkele voorbeelden: verschillend aantal te exporteren records, de permalink⁸ wordt gedeeltelijk behouden of gaat verloren, confrontatie met bepaalde problemen in één Brudoc.

De keuze ging uit naar de eerste oplossing om redenen die verband houden met de tweetalige identiteit van het Centrum voor Maatschappelijke Documentatie en Coördinatie en de herkomst van PMB. Deze software wordt immers ontwikkeld door een Frans bedrijf. Vanaf versie 3.2. ontbreekt⁹ de vertaling, inclusief van de OPAC.

Van deze fusie werd gebruik gemaakt om in zekere zin een nieuw evenwicht te scheppen in de "machtsverhouding" op taalvlak waarbij de standaardinstelling voorrang gaf aan het Frans. De hoofdtal: het Nederlands. We komen er nog op terug.

De uitdaging van meertalige vrije software

Zoals u al begrepen hebt, is PMB meertalig wat de ontwikkeling betreft, maar wordt de vertaling, zo-

als vaak het geval is bij vrije software, niet onderhouden. Voor Brudoc moesten de Franstalige woorden en uitdrukkingen die in de Nederlandstalige versie van de OPAC¹⁰ stonden, vertaald worden. De tweetalige identiteit van onze instelling hangt ervan af want deze termen zijn zichtbaar op het internet. De volgende modules werden vertaald:

- OPAC (eenvoudig en geavanceerd zoeken, records van de tijdschriften en de nummers, links van de records, mandje, sorteervenster, auteursfunctie, enz.)
- beheer (auteursfunctie)- RSS-feeds

We volgden de documentatie van Anne-Marie Cubat over dit onderwerp en maakten gebruik van substitutiefiles¹¹. Deze files worden binnenkort meegedeeld aan de lijst van Belgische gebruikers.

Van een propere lei vertrekken

Een migratie is de gelegenheid bij uitstek om de databanken op te schonen. Zo kunnen problemen en gebreken die maanden of zelfs jaren niet zijn aangepakt, worden geregeld. De bedoeling is dat er met een schone lei wordt gestart.

We hebben o.a. de records van verdwenen documenten, bestellingen van meer dan 6 maanden geleden die niet toegekomen zijn, verouderde of niet-relevante artikelen in het licht van het huidige aanwinstbeleid, verwijderd.

Uniform maken en daarna maskeren

Voor de migratie hebben we de visualisering van de gepersonaliseerde velden in de OPAC herzien: we hebben ze gemaskeerd omdat de meeste voor intern beheer zijn bedoeld: de beschrijving van een elektronisch document, de toestemming verleend door de uitgever om dit document online te plaatsen, de datum waarop de hyperlinks werden geraadpleegd, enz. Alleen het veld 'Instelling' blijft zichtbaar.

Daarnaast hebben de gepersonaliseerde velden ons de nodige problemen bezorgd. Tijdens de eerste testen bleek dat geen enkel gepersonaliseerd veld geïmporteerd was. Ze zijn nochtans van wezenlijk belang. De oplossing bestond erin dezelfde benaming te geven aan de velden in de twee databases. Van nu af aan worden deze velden in het Nederlands benoemd.

Een beveiligde plek: opzetten van de testomgeving

Voor we met de testen voor de migratie-fusie begonnen, hadden we een operationale omgeving nodig.

Daarom moest PMB lokaal geïnstalleerd worden. We hebben hiertoe de documentatie van Anne-Marie Cubat gevolgd¹².

De dienstverlener heeft ons gemakkelijks halve een server bezorgd ter vervanging van PMB *localhost*. De testen konden dus veel gemakkelijker met het team worden gedeeld.

Fusie van de beide Brudoc in de testomgeving

Vervolgens gingen we over tot de fusietesten van de databanken om eventuele problemen aan het licht te brengen.

Hiervoor werd de Nederlandstalige database geïmporteerd met de *commandoregel*¹³ dankzij de SQL-file bezorgd door *Tipos Consulting*.

Voordelen van het gebruik ervan:

- een mogelijke *time-out* ten gevolge van de import van een grote database vermijden
- tijds winst (twee tot drie keer sneller) tegenover de *emergency-procedure* van PMB.

Vervolgens was de export van de Franstalige database in *UNIMARC PMB XML* noodzakelijk. We hebben de gegevens van de exemplaren bewaard en de links gegenereerd door alles aan te vinken. Het is niet mogelijk een exportscript te kiezen, wat vervelend is. We komen erop terug in het hoofdstuk over het elektronisch document.

Tot slot gingen we over tot de conversie van de externe files van *UNIMARC PMB XML* naar *MARC ISO 2709*. De keuze om de exemplaren te importeren was cruciaal. De ont dubbeling op ISBN en de keuze van de eigenaarscode werden geactiveerd. Het importsript werd gekozen: PMB (bedoeld voor de migraties tussen PMB). Enkel het resultaat moest nog worden gecontroleerd ...

Klinische testen, diagnostiek en behandeling

Het mysterie van de 3000 records

Tijdens de testen die we lokaal uitvoerden, werden we geconfronteerd met een groot probleem: in de database waren er 3000 records extra bijgekomen!

Aanvankelijk beschouwden we die extra records als een groot mysterie maar het bleek te gaan om een verkeerde import van de tijdschriften door het systeem.

De tijdschriften bleken als monografieën te verschijnen: de keten "abonnement – nummer – artikel" was verloren gegaan. Gevolg: in de plaats van één record voor het tijdschrift en de daaraan gelinkte nummers en artikelen, was er een record voor het tijdschrift, een voor het nummer en een voor het artikel!

De informaticadienstverlener loste het probleem: hij wijzigde het importsript opdat de specifieke structuur van de tijdschriften als dusdanig zou worden geïmporteerd.

En inderdaad, na telling bleek het aantal records gelijk te zijn aan de som van de twee catalogi.

Onvindbare elektronische documenten

Tijdens de eerste testen vonden we geen enkel elektronisch exemplaar. Gezien het hoge aantal was een manuele import uitgesloten.

De oorzaak van dit probleem ligt bij het feit dat het exportsript van PMB standaard geen elektronische documenten in aanmerking neemt. De informaticadienstverlener heeft het script dan ook gewijzigd.

Vervolgens werd het importsript veranderd opdat de elektronische documenten in dezelfde vorm zouden verschijnen als toen ze geëxporteerd werden. Daarna hoefde enkel nog het repertorium met de pdf-files van de Franstalige versie naar de Nederlandstalige versie worden gekopieerd.

Een hersenbreker: de tweetalige documenten

De tweetalige monografieën

Aangezien de beide databases zich jarenlang los van elkaar ontwikkelden, werden tweetalige documenten, vaak in keerdruk gepresenteerd, twee keer opgenomen.

De facto was het nodig om zowel voor de Franstalige als de Nederlandstalige Brudoc-catalogus een record van het document aan te maken.

Bijgevolg was het Franstalige record niet altijd de perfecte spiegel van dat in het Nederlands. De samenvatting van de uitgever was vaak beknopter in het Nederlands, de gebruikte trefwoorden waren verschillend, enz.

Beide records behouden hield geen steek. Een fusie van de dubbels drong zich op. Hiervoor werd een fictief ISBN gecreëerd. Dit had echter gevolgen, met name voor de hyperlinks naar de site van de uitgever. Alleen de Nederlandstalige links bleven behouden (het record in het Nederlands overschreef dat in het Frans).

Als oplossing werd het importsript nogmaals gepersonaliseerd zodat het een fusie aankon die niet overschreef. De betrokken records kregen er een fictief ISBN bij. Alle Nederlandstalige monografieën met deze code werden gefuseerd met de Franstalige monografieën.

De Franstalige hyperlinks werden toegevoegd aan de Nederlandstalige hyperlinks en de Franstalige exemplaren werden automatisch toegevoegd aan het bestaande record (in het Nederlands).

Een duik in de dieptes van de thesaurus

Het resultaat van onze eerste testen was niet bevredigend. De scripts die door PMB standaard werden aangeboden, hielden geen rekening met de hiërarchie. Die van de Franstalige categorieën was overhoop gehaald en gaf de indruk van een vreselijke warboel aan descriptors. De hiërarchie was totaal zoek.

Na de creatie van het importsript was het resultaat voor de thesaurus vreemd en tijdens de eerste weken verwarrend. Bij de fusie van de thesaurus maakte het script gebruik van het equivalente bestand dat vooraf werd aangemaakt. (zie: "Van een eentalige multi-thesaurus naar een tweetalige mono-thesaurus").

Maar aangezien de verschillende thesauri niet volledig identiek waren, hadden sommige trefwoorden niet dezelfde hiërarchie. In de Franstalige thesaurus was bijvoorbeeld "Sans-abri" een hoofdtrefwoord, terwijl "Thuisloze" zich onder "Persoon" bevond. Bij de fusie werd "Sans-abri" onder "Persoon/Personne" gerangschikt.

Vervolgens dient in het Frans, aangezien er een hoofdtal (1^e NL) is, "Recherche par termes" te worden aangevinkt om toegang te krijgen tot de termen in de beide talen. Als de Franstalige catalogiseerder een zoekterm in het Nederlands intikt, geeft PMB het taalequivalent! Wordt bijvoorbeeld *Huisvestingsbeleid* getypt, dan geeft PMB "Politique du logement" als resultaat en niet *Huisvestingsbeleid*! Dit is een nadeel want de gebruikers-taal van de catalogiseerder wordt extreem beperkt¹⁴.

Fusie van de databases door de dienstverlener

Nadat we al deze tests hadden uitgevoerd en een oplossing hadden gevonden voor alle problemen, lieten we onze dienstverlener overgaan tot de fusie. We behielden de oude Franstalige database zodat we in geval van migratieproblemen gemakkelijker verbeteringen en toevoegingen zouden kunnen aanbrengen.

Na deze fase wordt de analyse van de resultaten in de tijd gespreid en vormen de oplossingen een compromis: manuele of semiautomatische manipulatie.

Toevoegen van de niet-gemigreerde data

Bij een migratie is het niet altijd vanzelfsprekend de verdwijning van sommige data op het spoor te komen. Als het belangrijke data betreft wordt hun verdwijning snel ontdekt, maar in andere gevallen kan het vrij lang duren: tijdens de testfase verdwijnen ze door de mazen van het net en vaak is het te laat om het probleem te corrigeren. In de fase na de migratie zijn dus manuele of semiautomatische manipulaties noodzakelijk. Daarom is het ontzettend belangrijk om gedurende enkele maanden de toegang tot de oude database te bewaren.

In ons geval waren het natuurlijk data uit de Franstalige Brudoc die ontbraken: artikels, nummers, abonnementen en relaties binnen de thesaurus.

Het uitzicht verbeteren

Verwijderen van het uitklapbaar zoeken

We hebben het uitklapbaar zoeken geschrapt. Het nadeel ervan was dat de gebruiker die gewend is om op een eenvoudige manier te zoeken zoals in Google, in de war werd gebracht. De gebruikers begrepen "Zoeken in" niet en staakten de zoekactie.

De facettenbol van de search floor

We hebben ook facetten toegevoegd aan de resultaten om ze te verfijnen: taal, datum, documenttype, drager, uitgever.

Stapsgewijs zoeken: weergave van de meest relevante zoekvelden

Vroeger waren er in de Nederlandstalige database slechts twee zoekmogelijkheden: eenvoudig zoeken en geavanceerd zoeken, elk met hun sterktes en zwaktes. Ze boden de gemiddelde gebruiker echter weinig comfort.

Daarom werd het Stapsgewijs zoeken geconfigureerd dankzij de functionaliteit van het voorgedefinieerd zoeken¹⁵.

Deze zoekmethode toont de meest voorkomende zoekcriteria: "Alle velden", "Titel", "Publicatiedatum", "Taal van publicatie" en "Inhoud van de elektronische documenten".

Voorbehouden toegang: elektronische documenten binnen de muren van Brudoc

Voor sommige elektronische documenten kregen we geen toestemming van de uitgever om ze op de onlincatalogus te plaatsen. Maar op basis van uitzondering 13 van artikel 22 van de Wet betreffende het auteursrecht en de naburige rechten van 30 juni 1994¹⁶ mogen bibliotheken bepaalde documenten via *speciale terminals* beschikbaar stellen, namelijk door een beperkte toegang tot de OPAC te creëren.

Deze functionaliteit wordt door PMB verzekerd: exemplaren, records, digitale documenten kunnen voor bepaalde types van lezers verborgen worden.

We hebben een specifieke lezer toegevoegd: *Full Catalog*. Deze wordt uitsluitend lokaal gebruikt om elektronische documenten te raadplegen. Alleen de verantwoordelijken van het lezersonthaal hebben het recht om alle elektronische documenten te consulteren door middel van een aansluiting op de account.

We hebben ook een recordstatus "Verborgen" aangemaakt voor het beheer van de betrokken documenten.

Hulp bij de zoekactie en opleiding

De fusie kan de gebruikers en de personeelsleden in de war brengen. Temeer omdat ze niet altijd beseffen dat de catalogus sinds hun laatste bezoek wijzigingen heeft ondergaan.

Een tutorial voor de gebruikers en een opleiding voor de personeelsleden bleken een goed middel om te wijzigingen voor te stellen.

De tutorial van voor de fusie werd bijgewerkt en toegevoegd in de catalogus.

De opleiding bestond uit twee delen:

- demo *ex cathedra*: uitgaande van de inhoud van de tutorial hebben we een presentatie gemaakt van de nieuwigheden in de catalogus en uitleg gegeven over goede zoekpraktijken, het gebruik van de filters, het mandje, de RSS-feeds en de meldingen;
- quiz: om de kennis van de deelnemers na de opleiding te testen hebben we een quiz gemaakt. We wilden een tool die interactief, gebruikersvriendelijk en gratis was: *Socrative*¹⁷, een web 2.0 applicatie gespecialiseerd in de aanmaak van multiplechoicevragen beantwoordde aan onze noden.

Vooruitzichten

De samenstelling van de thesaurus blijkt de vervelendste fase na de migratie te zijn. Hij moet dan ook op lange termijn grondig worden herwerkt aangezien er grote verschillen bestonden tussen de thesauri.

Momenteel zijn er meer zoekopdrachten op Google mobile dan op pc¹⁸. Een smartsensitive versie van de catalogus is dus broodnodig.

De laatste versie van PMB laat de geolocatie van de records toe. Voor de lezer kan het interessant zijn om deze module te implementeren: hij kan ermee navigeren op de kaart van Brussel om uitgevers gespecialiseerd in de welzijns- en gezondheidssector op te zoeken.

SociaalBrussel.be biedt een onlinecartografie van de Brusselse welzijns- en gezondheidssector. We zouden willen dat de documenten uit Brudoc op deze website als extraatje bij de beschrijving van de verenigingen en diensten worden weergegeven.

Deze visualisering zou door automatische datastromen worden gegenereerd. De normen voor de transfer en de precieze profilering van de functionaliteiten moeten nog worden bepaald.

Terwijl we dit schrijven, moet nog een reeks operaties worden uitgevoerd om het project af te ronden:

- De weergavecategorie laat toe dat de OPAC in de taal van de gebruiker wordt weergegeven. Momenteel zijn de banner links en de footer in het Nederlands, ongeacht de taal van de gebruiker. We zouden echter graag een weergave willen aangepast aan de noden van de gebruiker.
- De *slashpage* moet aangepast worden.
- Vertaling: we hebben in PMB termen gevonden die niet vertaald waren. Ze moeten nog worden toegevoegd met het oog op een volledig Nederlandstalige OPAC.

Conclusie

Het project is (bijna) rond. Tijd om de balans op te maken. Zijn we tevreden over deze migratie-fusie? Het antwoord is positief: ondanks enkele minder aangename verrassingen, is de migratie geslaagd. We zijn eindelijk verlost van het vervelende heen en weer navigeren tussen de databases. Dit is van onschatbare waarde.

Als je een migratie wil uitvoeren, moet je voldoende tijd steken in de voorbereiding om de richting te bepalen die je uit wil gaan en de verschillende stappen succesvol af te ronden.

Bij de voorbereiding is het absoluut noodzakelijk de migratietests uit te voeren in een beveiligde omgeving.

Tijdens de migratie kwamen we soms voor de verrassing te staan dat sommige gegevens onderweg verloren waren gegaan. We raden dan ook aan een checklist op te maken met alle belangrijke gegevens die moeten migreren (lezers, gebruikers, OPAC-gegevens, vertaling, DSI, mandje, procedure, decimale indexatie, enz.) en een steekproef uit te voeren per documenttype (artikel, tijdschrift, nummer, document) om na te gaan of de migratie van de records goed verlopen is

Het is belangrijk na de migratie op zoek te gaan naar eventuele niet-gemigreerde gegevens. Hiervoor zijn testers nuttig (u onder anderen) vooral als je met veel personeel in een omvangrijke database werkt. Ze kunnen u helpen problemen te vinden die u in uw eentje niet zou opmerken.

Na afloop van dergelijke werf zou het jammer zijn om er niet over te communiceren. Stuur een nieuwsbrief naar de gebruikers en zorg voor een opleiding van het personeel.

Dit project dat met allerhande emoties gepaard ging, heeft ons heel wat voldoening gegeven. We gaan hier verder op in.

We hebben in de eerste plaats nieuwe tools ontdekt: *Socrative* et *Trello*. Het zijn beide uitstekende producten die op het vlak van projectmanagement en didactiek hun nut hebben bewezen.

We konden ook rekenen op echt teamwerk. Hoewel de personeelsleden een verschillend beroeps-

profiel hadden en hun agenda's niet altijd compatibel waren, en hoewel het inzake deadlines niet altijd evident was, werd het voornaamste werk uitgevoerd. We kregen bovendien een les in bescheidenheid: het is een utopie te denken dat er een definitieve versie van een catalogus bestaat.

Gezien de specifieke technische vereisten van deze migratie konden we onze competenties op peil brengen: het opstellen van de testomgeving, de parametring en de manipulaties in de OPAC zijn goede voorbeelden hiervan.

Tot slot bleek dit project – waarvan we dachten dat het om een "simpele" migratie zou gaan – de gelegenheid te zijn om de database af te stoffen en nieuwe functionaliteiten toe te voegen. De verbetering van de OPAC is het treffendste voorbeeld hiervan.

Nu het project rond is kunnen we plannen maken voor de toekomst. Er zijn ongetwijfeld nog veel uitdagingen op het vlak van catalogografie, vertaling, webergonomie en pedagogie.

Dimitri Piraux
Stephanie Wolbeek
*Centrum voor Maatschappelijke
Documentatie en Coördinatie (CMDC-
CDCS)*
3^e verdieping
Verenigingstraat 15
1000 Brussel
www.cdcs-cmdc.be
dimitripiraux@gmail.com
swolbeek@cdcs-cmdc.be

September 2015

Noten

- 1 *Brudoc* [online], Centrum voor Maatschappelijke Documentatie en Coördinatie, s.d. (geraadpleegd op 18 december 2015). <<http://brudoc.be>>
- 2 *sociaalbrussel.be* [online], Centrum voor Maatschappelijke Documentatie en Coördinatie, s. d. (geraadpleegd op 4 september 2015). <<http://sociaalbrussel.be>>
- 3 Bijvoorbeeld: nuldelijn, integrale jeugdhulp, zorgwonen.
- 4 Tipos Consulting. *tipos.be* [online], s.d. 4 september 2015). <<http://www.tipos.be/>>
- 5 Trello. *trello.com* [online], s.d. (geraadpleegd op 4 september 2015). <<https://trello.com/>>
- 6 De 8 diensten voor hulpverlening aan justitiabelen bijvoorbeeld ressorteren onder 4 erkennende overheden: de Gemeenschappelijke Gemeenschapscommissie van Brussel-Hoofdstad (GGC), de Vlaamse Gemeenschap, de Federatie Wallonië-Brussel en de Franstalige Gemeenschapscommissie van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest (Cocof).
- 7 Het nodenummer is het uniek identificatienummer van een descriptor, dat met name toelaat de hiërarchische structuur in de thesaurus te creëren.
- 8 Een permalink is de URL of het adres van een webpagina of blogpost. De permanente link laat de referencering door externe bronnen toe.
- 9 We maken van de gelegenheid gebruik om het werk te prijzen van Danny Aerts, de coördinator van deze vertalingen. Atol, het documentatiecentrum waar hij werkte, werd in 2012 opgedoekt.
- 10 Voelt u zich aangesproken tot dit werk, raadpleeg <http://www.patch-works.be/_pmb/?q=node/11>
- 11 Anne-Marie Cubat. *Astuce des fichiers _subst (substitution)* [online]. 2012 (geraadpleegd op 4 september 2015). <<http://amcubat.be/docpmb/astuce-fichiers-subst>>
- 12 Anne-Marie Cubat. *Installation sous Windows avec EasyPhp 12.1* [online]. 2012 (geraadpleegd op 4 september 2015). <<http://amcubat.be/docpmb/pmb-installation-windows-easyphp121>>
- 13 `mysql1 -u root2 bibli_brudoc_n3 < brudoc_n4.sql`
 - 1 Aanroepen van het commando mysql
 - 2 Aanroepen van de gebruiker (root = admin)
 - 3 Naam van de database
 - 4 Naam waaronder de database wordt opgeslagen) (in sql-formaat)
- 14 Voor meer informatie over de meertaligheid van PMB, zie de uiteenzetting van Anne-Marie Cubat: <<http://lists.pmbservices.fr/pipermail/pmb-cdi/2013-September/002062.html>>
- 15 Le Tourneur, Véronique. *Ajouter des recherches prédéfinies dans l'OPAC* [online]. Fiche technique PMB. *Citédoc* [online], 2010 (geraadpleegd op 4 september 2015). <http://www.citedoc.net/gestion/pmb_fiches/pmb_10_8_recherches_predefinies_OPAC_20101201.pdf>
- 16 Huis van de Auteurs. Artikel XI.190 [online]. *Wetboek economisch recht: De bepalingen betreffende het auteursrecht en de naburige rechten*. Huis van de Auteurs, 2014 (geraadpleegd op 4 september 2015). <http://www.sacd.be/IMG/pdf/2014_10_30_BROCHURE_CODIFICATIE_AUTEURSWET.pdf>
- 17 Socrative. *Socrative.com* [online], s.d. (geraadpleegd op 9 september 2015). <<http://www.socrative.com/>>
- 18 Ferrière, Pierre. Google : les recherches sur mobile dépassent celles sur ordinateur. *Archimag* [online], mei 2015 (geraadpleegd op 22 september 2015). <<http://www.archimag.com/vie-numerique/2015/05/07/google-recherches-mobile-depassent-ordinateur>>

MIGRATION DE DONNÉES ET GESTION MULTILINGUE

Le défi des langues de la Région Bruxelloise appliqué en centre de documentation

Dimitri PIRAUX

Spécialiste PMB – migration de données

Stephanie WOLBEEK

Responsable du service Brudoc

Centre de Documentation et de Coordination Sociales (CDCS-CMDC)

▪ Retour d'expérience sur le projet mené par le service Brudoc du Centre de Documentation et de Coordination Sociales à propos de la fusion de deux SIGB monolingues en un SIGB bilingue, tous sous PMB. Quels sont les tenants et aboutissants d'un tel projet ? Comment le mettre en œuvre ? Avec qui ? Quels sont les bonnes pratiques à mettre en place avant, pendant et après la réalisation d'une migration de données ? Quel impact sur les tâches courantes ? Quelle plus-value sur les résultats de recherche, l'indexation, le catalogage, l'administration du SIGB. Cet article vous plonge au cœur des projets qui changent radicalement votre quotidien professionnel.

Le mariage de SIGB siamois

Ce document relate une migration un peu particulière : la fusion de catalogues monolingues et des configurations requises sur PMB pour réaliser un OPAC multilingue.

La plupart du temps, une migration se fait d'un logiciel A vers un logiciel B mais dans notre cas, elle s'est faite au sein d'un même logiciel. La manipulation n'en a pas pour autant été plus facile, quelques surprises (bonnes et moins bonnes) ont jalonné notre chemin vers un catalogue bilingue.

Nous espérons ainsi aider les professionnels des bibliothèques et centres de documentation à prendre les problèmes structurels à bras le corps. Il est vrai que nous sommes confrontés à des défis majeurs posés par les TICs. L'envergure imposante d'un changement de logiciel ou d'une migration de données peut faire peur.

Trop souvent pendant des années, nous acceptons par fatalisme un logiciel obsolète, mal conçu et/ou mal configuré. Cet évitement n'est pas la solution : les conséquences sont visibles au quotidien, s'accumulent avec le temps et entravent le développement de nouveaux services.

Pour cette raison, un jour, la migration devient malgré tout une nécessité. Le mieux est alors de s'entourer de personnes compétentes qui pourront vous aider à mener à bien le projet.

Une migration implique un coût humain et pécuniaire qui n'est pas à négliger. C'est pourquoi l'analyse des besoins est indispensable pour en évaluer le coût.

Le facteur temps n'est également pas à prendre à la légère car il détermine la qualité de votre projet. Un projet de migration dans la précipitation est à déconseiller. En effet, malgré le sérieux et la com-

plétude des tests effectués, certaines conséquences seront détectées des semaines, voire des mois plus tard.

Pour des raisons de facilité et de clarté, l'expression "en français" sera abrégée par "en FR" et "en néerlandais" par "en NL". Le terme Brudoc réfère à deux aspects : le catalogue ou le service, en fonction du contexte.

Nous vous invitons à consulter le site *Brudoc.be*¹ pour admirer le résultat.

Brudoc

Un service documentaire bilingue

Brudoc est le service documentaire du centre de documentation et de coordination sociale (CDCS). Cette ASBL bicommunautaire subventionnée par les autorités bruxelloises est en charge de la production et de la distribution de la carte sociale de Bruxelles² ainsi que de la garantie d'accès à une documentation spécialisée dans le secteur social-bruxellois.

Le service Brudoc gère un fonds de plus de quinze mille documents sur support papier ou électronique. Ce dernier type de support est particulièrement choyé par notre service : la gestion des hyperliens et des licences de redistribution prend une place considérable dans notre organisation. D'ailleurs, dans Brudoc, ils marquent leur présence par plusieurs champs personnalisés (notamment date de consultation de l'hyperlien et autorisation de conservation).

Deux catalogues monolingues

Pour des raisons liées à l'histoire de l'informatisation du centre de documentation et du développement récent des programmes multilingues, Brudoc était géré par 2 PMB : un dédié aux documents en néerlandais, l'autre aux documents en français. En interne, nous les appelions : "Brudoc FR" et "Brudoc NL". Cette situation entraînait des conséquences multiples en termes de gestion, multipliée par deux pour :

- Le catalogage et le bulletinage des documents bilingues
- La recherche de documents
- La gestion des utilisateurs et des lecteurs, le paramétrage, la DSI, etc.
- La gestion des bugs, la mise à jour du logiciel
- Les statistiques d'accroissement pour le rapport d'activités
- La gestion de l'indexation

Bref, la surcharge de travail était très importante et aboutissait régulièrement à un travail de qualité décevante malgré la bonne volonté et le dynamisme de l'équipe. Toute communication devait mentionner "dans Brudoc FR" ou "dans Brudoc NL" : sans ces précisions, le message n'avait aucune signification. L'ambition d'un centre de documentation bilingue – réaliser un miroir entre les Brudocs – n'était pas atteinte. Le reflet n'était pas parfait, il paraissait dans de l'eau trouble.

Pareillement, la gestion des mots-clés était censée s'effectuer selon le modèle du miroir mais, dans les faits, ce n'était pas le cas. En cause : les mots intraduisibles³, les thèmes non couverts par l'un ou l'autre régime linguistique notamment.

Cette situation schizophrénique et usante a perduré une petite quinzaine d'années. Ce n'est qu'en 2015 que le projet d'unification des deux catalogues s'est concrétisé grâce à un concours de circonstances fortuites : des modifications dans les ressources humaines et un changement d'hébergeur de site permirent de démontrer que l'administration de deux catalogues représentait une charge dont l'inutilité était en relation proportionnelle à sa récurrence.

Le remplacement d'un congé de maternité a permis d'engager un jeune diplômé en bibliothéconomie et documentation. Doté d'un profil *geek*, ce dernier a pris en charge le suivi du projet ainsi que sa réalisation, en partenariat avec l'hébergeur et fournisseur de services PMB, *Tipos Consulting*⁴.

Migration

Préparation du terrain

L'analyse des besoins est une étape cruciale. La bonne réussite d'une migration en dépend.

Pour cette raison, les tests de migration en local et sur le serveur de test de *Tipos Consulting* ont été très importants.

Grâce à eux, nous avons déterminé la direction du projet dans une optique réaliste des objectifs à atteindre.

Une équipe de choc, une gestion de projet en béton

Avant de commencer le projet, nous avons formé l'équipe de choc :

- Le prestataire informatique, spécialisé dans le logiciel PMB : notre choix s'est tourné vers *Tipos Consulting* car il est hébergeur du site *Brudoc.be* Cette double casquette simplifie la réalisation du projet.
- Un responsable de service : Stephanie Wolbeek
- Un responsable du projet : Dimitri Piroux
- Un pool d'utilisateurs testeurs : Chris de Meyer et Yolanda Puttemans
- Une traductrice : Katelijn Van Cauwenberge

Notre seul regret est de ne pas avoir eu un infographiste dans notre équipe. En effet, son expertise aurait été la bienvenue dans le toilettage du layout actuel.

Lors d'un projet de cette envergure, il faut savoir assurer une bonne gestion de projet. Trello⁵ est un bon outil gratuit dédié à cet aspect.

Cadastre des bases de données

Pour commencer, nous avons réalisé le cadastre des bases de données non fusionnées pour nous rendre compte précisément du nombre de documents et de termes dans les index réellement présents en NL et FR ainsi que des fonctionnalités utilisées.

Cette tâche est indispensable à la vérification de la qualité de la fusion : ce relevé permet de comparer les chiffres avant et après la fusion.

Du multi-thésaurus monolingue au mono-thésaurus bilingue

La période de pré-migration a été l'occasion de nous interroger sur nos besoins pour les thésaurus. Deux décisions furent prises :

- Fusion des thésaurus :
Une unification des thésaurus "Nom commun" et "Personne morale" devait être faite pour chaque base de données pour les trois raisons suivantes :
 - Cette séparation était source d'erreur d'inattention fréquente ;
 - Elle entraînait des clics superflus ;
 - En outre il est plus simple de migrer un thésaurus que deux.
- Création d'un thésaurus multilingue :

Nous avons décidé de développer un thésaurus multilingue afin que le lecteur obtienne des résultats bilingues. En effet, toute recherche scientifique d'information sur le secteur social-santé bruxellois doit se baser sur des documents en français et en néerlandais pour être valide, en raison de la diversité des autorités agréant un type de service⁶.

Le prestataire informatique nous a fourni une liste avec les descripteurs dans chaque langue, le numéro de nœud⁷ et le commentaire. Nous devions y indiquer l'équivalent en français de chaque terme néerlandophone. Cette tâche n'a pas été réalisée à 100% en raison du timing très serré ainsi que de la difficulté de traduire certains termes, évoquée plus haut dans cet article. Ces termes-là ont été remplis par le terme dans la même langue. Par exemple, "Aide à la jeunesse" est le même en FR et en NL.

Un contenu FR dans un contenant NL

Avant de réaliser la migration, nous avons décidé quelle méthodologie employer. Trois choix s'offraient à nous :

- Migrer la base FR en NL
- Migrer la base NL en FR
- Migrer les bases NL et FR dans une base vierge

Chacune de ces options présente des avantages et des inconvénients. En vrac : variation sur le nombre de notices à exporter, conservation partielle ou perte du [permalink](#)⁸, confrontation ou non à certains problèmes présents dans un seul Brudoc.

La première solution a été adoptée pour des raisons liées à l'identité bilingue du centre de documentation et de Coordination sociales ainsi qu'à l'origine de PMB. En effet, ce logiciel est édité par une société française et depuis la version 3.2, les traductions sont lacunaires⁹, y compris dans l'Opac.

Pour Brudoc, la fusion a été l'occasion d'en quelque sorte rééquilibrer le "rapport de force" linguistique, privilégiant, par défaut, le français. La langue maîtresse : le néerlandais. Nous y reviendrons.

Du défi d'un logiciel libre multilingue

Vous l'aurez compris, multilingue dans sa conception, PMB souffre dans les faits, comme beaucoup de logiciels libres, d'un manque de maintenance des traductions. Pour Brudoc, il était nécessaire de traduire les mots et expressions FR présentes dans la version NL de l'OPAC¹⁰. Notre identité institutionnelle bilingue en dépend, ces termes étant visibles sur Internet. Les traductions ont été effectuées dans les modules suivants :

- OPAC (recherche simple et avancée, notice des périodiques et des bulletins, liens des notices, panier, fenêtre de tri, fonctions d'auteurs etc.)
- Gestion (fonctions d'auteurs) - Flux RSS

Nous avons suivi la documentation d'Anne-Marie Cubat sur le sujet, en utilisant des fichiers de substitution¹¹. Les fichiers de substitution seront communiqués prochainement à la liste des utilisateurs belges.

Partir sur des bases assainies

Une migration représente une belle opportunité pour effectuer un nettoyage de ses bases de données. Ainsi, les problèmes et les défauts délaissés pendant des mois, voire des années, sont réglés. L'objectif : partir sur des "bases" plus saines.

Ainsi, nous avons supprimé les notices des documents perdus, les commandes datant de plus de 6 mois et non réceptionnées, des articles obsolètes ou non pertinents en regard de la politique d'acquisition actuelle, etc.

Uniformiser puis masquer

Avant la migration, nous avons révisé l'affichage des champs personnalisés dans l'OPAC : nous les avons cachés, étant donné que la plupart sont destinés à la gestion interne : le signalement d'un document numérique, l'autorisation de l'éditeur pour la mise en ligne de ce document, la date de consultation pour les hyperliens, etc. Seul le champ "Association" est resté visible.

À côté de ces constats, les champs personnalisés nous jouaient également de mauvais tours. Si bien qu'aucun d'entre eux n'avait été importé lors des premiers tests. Or, leur présence était essentielle. La solution a été d'attribuer le même nom de champs dans les deux bases de données. Dorénavant, les champs personnalisés sont libellés en néerlandais.

Un lieu sécurisé : mise en place de l'environnement de test

D'un PMB *localhost* à un PMB sur serveur dédié. Avant de commencer nos tests de migration-fusion, il nous fallait un environnement opérationnel.

Pour cela évidemment, PMB devait être installé en local. Nous avons donc suivi la documentation d'Anne-Marie Cubat à cette fin¹².

Pour notre facilité, le prestataire nous a fourni par la suite un serveur pour remplacer le PMB *localhost*. Les tests étaient donc partagés beaucoup plus simplement avec l'équipe.

Fusion des Brudoc en environnement de test

Après la mise en place de l'environnement en local, nous avons procédé aux tests de fusion des bases. Ceux-ci sont indispensables pour mettre en exergue les éventuels problèmes.

Pour cela, la base NL fut importée en ligne de commande¹³ grâce au fichier SQL fourni par *Tipos Consulting* :

L'avantage de son utilisation :

- Contournement du *time-out* potentiel dû à l'import d'une grosse base
- Gain de temps (2 à 3 fois plus rapide) par rapport à la procédure *emergency* de PMB

Ensuite, un export de la base FR en *UNIMARC PMB XML* était nécessaire. Nous avons conservé les données d'exemplaires et avons généré les liens en cochant tout. Le choix du script d'export est impossible, ce qui porte à conséquence. Nous y reviendrons dans le chapitre consacré au document numérique.

Enfin, il ne manquait plus que la conversion de fichiers externes de l'*UNIMARC PMB XML* en *MARC ISO 2709*. Le choix d'importer les exemplaires était crucial. Pour le reste, le dédoublonnage sur ISBN et le choix du codage du propriétaire furent activés et le script d'import choisi : PMB (celui destiné aux migrations entre PMB). Il ne restait plus qu'à vérifier le résultat...

Tests cliniques, diagnostics et traitements

Le mystère des 3000 notices

Lors de nos tests en local, nous nous sommes rendu compte d'un problème de grande ampleur : 3000 notices étaient venues se greffer à celles déjà présentes dans la base !

D'abord considéré comme le grand mystère de notre migration, il s'est ensuite avéré que le système avait tout simplement mal importé les périodiques.

En effet, les périodiques apparaissaient en tant que monographies : la chaîne "abonnement – bulletin – article" était perdue. Conséquence : au lieu d'avoir une notice pour le périodique avec les bulletins et les articles liés, nous avons une notice pour le périodique, une autre pour le bulletin et une dernière pour l'article !

Le problème fut réglé par le prestataire informatique : il a modifié le script d'import afin que la structure spécifique des périodiques soit importée en tant que telle.

En effet, après comptage le nombre de notices revenait à la normale : il correspondait bien à l'addition des deux catalogues.

Des documents numériques introuvables

Lors de nos premiers tests, aucun exemplaire électronique n'était passé. Vu leur nombre important, un import manuel n'était pas envisageable. La raison de ce problème est liée au fait que le script d'export par défaut de PMB ne prenait pas en compte les documents numériques. Le prestataire informatique l'a donc modifié pour que ce soit le cas.

Ensuite, le script d'import a été modifié pour que les documents numériques soient recréés tels qu'ils ont été exportés. Après, la seule chose à faire était de copier le répertoire contenant les fichiers PDF de la version FR vers la version NL.

Le casse-tête des tête-bêche : les documents bilingues

Les monographies bilingues

Étant donné que deux bases de données avaient évolué indépendamment pendant de nombreuses années, il y a eu des créations de doublons imprévus pour les documents bilingues, souvent présentés en tête-bêche.

De fait, dans la galaxie Brudoc FR / Brudoc NL, il était nécessaire de créer une notice du document dans chaque base.

En conséquence, la notice FR n'était pas toujours le miroir parfait de la notice NL. En effet, le résumé de l'éditeur était souvent plus sommaire en NL, les mots-clés utilisés différents car non catalogués par la même personne, etc.

La conservation de 2 notices étant un non-sens, il était nécessaire de fusionner ces doublons. Pour cela, la création d'un ISBN fictif était bienvenue. Ce qui n'est pas sans conséquence, notamment sur les hyperliens pointant vers le site de l'éditeur. En effet, seuls les liens néerlandophones étaient gardés (la notice NL écrasait la notice FR).

Ce problème a été réglé par une nouvelle personnalisation du script d'import pour qu'il soit capable de gérer une fusion "non écrasante". Celle-ci a exigé l'ajout d'un ISBN fictif sur chaque notice concernée : les monographies NL qui possèdent ce code sont maintenant fusionnées avec les monographies FR.

Les hyperliens FR sont ajoutés à la suite des hyperliens NL (lorsqu'il y en a) et les exemplaires FR sont ajoutés automatiquement à la notice existante (NL).

Plongée dans les profondeurs du thésaurus

Lors de nos premiers tests, le résultat ne nous satisfaisait pas. Les scripts proposés par PMB par défaut ne tenaient pas compte de la hiérarchie. Celle des catégories FR était bousculée, donnant l'impression d'une belle pagaille de descripteurs,

tous se trouvaient pêle-mêle en vedette-matière. Nous avons perdu toute hiérarchie.

Après la création du script d'import, le résultat pour le thésaurus fut surprenant et pendant les premières semaines, déroutant. Celui-ci fusionnait les thésaurus en utilisant le fichier d'équivalence créé précédemment (voir : "Du multi-thésaurus monolingue au mono-thésaurus bilingue").

En conséquence, vu que les différents thésaurus n'étaient pas exactement identiques, la hiérarchie de certains mots-clés n'était pas la même. Par exemple, "Sans-abri" était une vedette-matière dans le thésaurus FR, alors qu'en néerlandais, "Thuisloze" se situait dans "Persoon". La fusion a classé "Sans-abri" dans "Persoon/Personne".

Ensuite, en FR, en raison de la présence d'une langue maîtresse (le NL), il est nécessaire de cocher la Recherche par termes pour accéder aux termes dans les deux langues. Si le catalogueur FR entre un terme en néerlandais, PMB lui renverra l'équivalent linguistique ! Par exemple, si nous tapons *Huisvestingsbeleid*, PMB donne "Politique du logement" en résultat et pas *Huisvestingsbeleid* ! Ce phénomène est dommageable dans la mesure où il cantonne à outrance le catalogueur dans sa langue d'utilisateur¹⁴.

Fusion des bases de données par le prestataire

Après avoir effectué tous ces tests et avoir trouvé une solution à chacun de ces problèmes, nous avons délégué la tâche de fusion à notre prestataire. Nous avons gardé l'ancienne base de données FR pour gérer plus facilement les corrections et ajouts en cas de problèmes de migration.

Après cette étape, l'analyse des résultats s'étale dans le temps et les solutions deviennent des compromis : manipulation manuelle ou semi-automatique.

Ajout des données non migrées

Lors d'une migration, il n'est pas toujours évident de déceler la disparition de certaines données. Si elles sont cruciales, leur absence est vite détectable mais si ce n'est pas le cas, cela peut être plus ou moins long : elles passent à travers les mailles du filet lors de la phase de test et il est souvent trop tard pour corriger le problème. Des corrections manuelles ou semi-automatiques sont donc nécessaires lors de la phase post-migratoire. D'où l'importance primordiale de garder l'accès à son ancienne base de données pendant plusieurs mois pour faciliter ces corrections.

Dans notre cas, ce sont évidemment des données de Brudoc FR qui manquaient à l'appel : articles, bulletins, abonnements et relations du thésaurus.

Améliorer sa vitrine

Défaire l'origami de la recherche pliée

Nous avons supprimé la recherche pliable. Elle avait le désavantage de déconcerter l'utilisateur habitué à la recherche simple de type *Google* : le "rechercher dans" n'est pas compris par les utilisateurs, qui s'arrêtent dans leurs démarches de recherche.

La boule à facettes du search floor

Nous avons également ajouté des facettes sur les résultats permettant de les affiner : langue, date, type de document, support, éditeur.

Recherche assistée : le câblage des champs de recherche les plus utiles

Avant, sur la base de données NL, il n'y avait que deux recherches possibles : la recherche simple et la recherche multi-critères, aux vertus et défauts opposés. Elles offraient peu de confort à un utilisateur moyen.

Pour cette raison, une Recherche assistée a été configurée grâce à la fonctionnalité des recherches prédéfinies¹⁵.

Elle présente les critères de recherche les plus fréquemment utilisés : "Tous les champs", "Titre", "Date de publication", "Langue de publication" et "Contenu des documents numériques".

Accès réservé : des documents électroniques dans l'enceinte de Brudoc

Pour certains documents numériques, l'éditeur n'a pas donné son accord pour la mise en ligne sur le catalogue. Or, l'exception 13 concédée aux bibliothèques dans l'article 22 de la Loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins du 30 juin 1994¹⁶, permet de donner accès à certains documents *sur des terminaux spéciaux*, c'est-à-dire en créant un accès restreint à l'OPAC.

Cette fonctionnalité est assurée par PMB : il est possible de cacher des exemplaires, des notices, ou des documents numériques à certains types de lecteur.

Nous avons ajouté un lecteur spécifique : *Full Catalog*. Celui-ci a pour objectif d'être utilisé uniquement en local pour la consultation des documents numériques. Seuls les responsables de l'accueil des lecteurs posséderont ce droit de consultation de l'entièreté des documents numériques au travers de la connexion au compte.

Nous avons aussi créé un statut de notice "Caché" afin de déterminer en gestion les documents impliqués par cette fonctionnalité.

Aide à la recherche et formation

Pour les utilisateurs et les membres du personnel, la fusion peut déconcerter. D'autant plus qu'ils n'ont pas toujours conscience qu'il y a eu des changements depuis leur dernière visite sur le catalogue.

Un bon moyen de présenter les changements était de réaliser un tutoriel d'aide à la recherche pour les utilisateurs et une formation pour les membres du personnel.

Un tutoriel existait avant la fusion, il a donc été mis à jour et ajouté dans la section "Aide" de Brudoc.

La formation était composée de deux parties :

- *Démo ex cathedra* : En s'appuyant sur le contenu du tutoriel, nous avons présenté les nouveautés du catalogue et avons expliqué les bonnes pratiques de recherche, l'utilisation des filtres, le panier, les flux RSS et les alertes.
- *Quizz* : Pour vérifier les acquis des participants suite à la formation, nous avons réalisé un quizz. Nous voulions un outil interactif et agréable à utiliser et gratuit : *Socrative*¹⁷, une application web 2.0 spécialisée dans la création de QCM, répondait à nos besoins.

Perspectives

Il apparaît que le thésaurus représente l'étape post-migratoire la plus fastidieuse de cette migration. Vu la disparité entre les thésaurus, un gros travail de refonte est à envisager sur le long terme pour davantage de cohérence.

Aujourd'hui, le nombre de recherches sur Google mobile dépassent celui sur ordinateur¹⁸. Il est dès lors indispensable de réaliser une version smart-sensitive du catalogue.

La toute dernière version de PMB permet une géolocalisation des notices. L'implémentation de ce module peut être pertinente pour le lecteur : la carte lui permettra de naviguer dans Bruxelles, à la recherche des éditeurs locaux spécialisés dans le secteur social-santé.

Bruxellessocial.be offre une cartographie en ligne du secteur social-santé bruxellois. Nous souhaitons que les documents recensés par Brudoc y soient affichés afin d'enrichir la description des associations et services.

Cet affichage serait généré par des flux automatiques de données. Les normes de transfert doivent encore être déterminées ainsi que le profilage exact des fonctionnalités.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, une série d'opérations restent encore à réaliser pour clôturer le projet :

- La classe d'affichage permet un affichage de l'OPAC dans la langue de l'utilisateur. Actuellement, le bandeau de gauche et le pied de page

sont en NL, quelle que soit la langue de l'utilisateur. Or, nous aimerions un affichage propre aux besoins de l'utilisateur.

- La *slashpage* doit être adaptée.
- Traduction NL : lors de nos manipulations dans PMB, nous avons trouvé des termes néerlandophones non traduits. Il faudra donc les ajouter pour avoir un OPAC NL complet.

Conclusion

Le projet maintenant achevé (ou presque), l'heure du bilan a sonné. Sommes-nous satisfaits de cette migration-fusion ? La réponse est clairement positive, car malgré les moins bonnes surprises de cette migration, il est évident qu'elle est un succès. Nous sommes enfin libérés de ce va-et-vient lassant entre les bases de données et cela n'a pas de prix.

Lorsque l'on se lance dans un projet de migration, il est important de consacrer suffisamment de temps à sa préparation. Cela permet de l'orienter dans la bonne direction et de jalonner les étapes vers son succès.

Opérer des tests de migration dans un environnement sécurisé nous paraît être une étape indispensable dans cette de préparation.

Lors de notre migration, nous avons parfois été surpris par certaines données perdues en chemin. Pour cette raison, nous vous conseillons de réaliser une check-list avec les données importantes à ne pas oublier de migrer (lecteurs, utilisateurs, données de l'OPAC, traduction, DSI, panier, procédure, index, décimale, etc.) et d'utiliser une méthode d'échantillonnage par type de document (article, périodique, bulletin, document) pour vérifier la bonne migration des notices.

Après la migration, il est important de se mettre en quête des éventuelles données non migrées. Pour cela, des testeurs (y compris vous) seront utiles surtout si vous travaillez dans une grosse base de données avec un personnel important. Ils pourront vous aider à mettre le doigt sur des problèmes que vous n'auriez pas remarqués seul.

Après être arrivé au terme d'un tel chantier, il serait dommage de ne pas en parler autour de soi. Pour cela, l'envoi d'une newsletter à ses utilisateurs et la formation du personnel s'avèrent être une bonne idée.

Ce projet, riche en émotions diverses, nous a forcément apporté de nombreuses satisfactions. Les voici détaillées ci-dessous.

Tout d'abord, nous avons pu découvrir de nouveaux outils : *Socrative* et *Trello*. Tous deux sont de très bons produits qui gagneraient à être utilisés en gestion de projet et didactique : ils simplifient la tâche de celui qui l'utilise.

Ensuite, nous avons pu compter sur un vrai travail d'équipe. Même si les membres possédaient des profils professionnels variés et des agendas pas

toujours compatibles et même si en termes de délais, cela n'a pas toujours été évident, le travail essentiel a été réalisé. Il nous a apporté en plus une leçon de modestie : s'imaginer qu'il existe une version définitive d'un catalogue est une chimère. Vu les exigences techniques pointues de cette migration, nous avons eu l'occasion de mettre à niveau nos compétences : la mise en place de l'environnement de test, le paramétrage et les manipulations dans l'OPAC en sont de bons exemples. Finalement, ce projet - qui était censé être une "simple" migration - s'est avéré être une opportunité pour dépoussiérer la base de données et ajouter de nouvelles fonctionnalités. L'amélioration de l'OPAC en est l'exemple le plus frappant.

Maintenant le projet concrétisé, nous pouvons nous projeter dans l'avenir. Celui-ci sera sans doute rempli de défis sur des questions pointues

de catalographie, de traduction, d'ergonomie web et de pédagogie.

Consultez le compte-rendu intégral en français de cette fusion sur *Brudoc.be*.

Dimitri Piraux
Stephanie Wolbeek
Centre de Documentation et de
Coordination Sociales (CDCS-CMDC)
3e étage
Rue de l'Association 15
1000 Bruxelles
www.cdcs-cmdc.be

dimitripiraux@gmail.com
swolbeek@cdcs-cmdc.be

Septembre 2015

Notes

- 1 *Brudoc* [en ligne], Centre de Documentation et de Coordination Sociales, s.d. (consulté le 18 décembre 2015) <<http://brudoc.be>>
- 2 *bruxellessocial.be* [en ligne]. Centre de Documentation et de Coordination Sociales, s. d. (Consulté le 4 septembre 2015) <<http://bruxellessocial.be/>>
- 3 Par exemple ; nuldelijn, integrale jeugdhulp, zorgwonen.
- 4 Tipos Consulting. *tipos.be* [en ligne]. <<http://www.tipos.be/>> (Consulté le 4 septembre 2015).
- 5 Trello. *trello.com* [en ligne]. <<https://trello.com/>> (Consulté le 4 septembre 2015).
- 6 Par exemple, les 8 services d'aide aux justiciables à Bruxelles relèvent de 4 autorités agréantes : la Commission communautaire commune de Bruxelles-Capitale (COCOM), la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (Cocof) et la Vlaamse Gemeenschap.
- 7 Le numéro de nœud est le numéro d'identification unique pour un descripteur. Il permet notamment de créer la structure hiérarchique dans le thésaurus.
- 8 Un permalink est un URL qui réfère à un élément d'information (page web ou post de blog). Son ambition de permanence a pour but de permettre le référencement par des sources externes.
- 9 Nous en profitons pour saluer le travail de Danny Aerts, coordinateur de ces traductions. Atol, le centre de documentation dans lequel il travaillait, a disparu en 2012.
- 10 Si vous souhaitez vous impliquez dans ce travail, consultez <http://www.patch-works.be/_pmb/?q=node/11>
- 11 Astuce des fichiers _subst (substitution) [en ligne]. Anne-Marie Cubat, 2012. [Consultation le 4 septembre 2015]. Accès : <<http://amcubat.be/docpmb/astuce-fichiers-subst>>
- 12 Installation sous Windows avec EasyPhp 12.1 [en ligne]. Anne-Marie Cubat, 2012. [Consultation le 4 septembre 2015]. Accès : <<http://amcubat.be/docpmb/pmb-installation-windows-easyphp121>>
- 13 `Mysql1 -u root2 bibli_brudoc_n13 < brudoc_n1.sql4`
 - 1 Appel de la commande mysql
 - 2 Appel de l'utilisateur (root = admin)
 - 3 Nom de la base de données
 - 4 Nom de la sauvegarde de la base de données (au format sql)
- 14 Pour plus d'informations sur le multilinguisme de PMB, voir l'explication d'Anne-Marie Cubat : <<http://lists.pmbservices.fr/pipermail/pmb-cdi/2013-September/002062.html>>
- 15 Le Tourneur, Véronique. Ajouter des recherches prédéfinies dans l'OPAC [en ligne]. *Fiche technique PMB*. Citédoc, 2010. [Consultation le 4 septembre 2015]. Accès <http://www.citedoc.net/gestion/pmb_fiches/pmb_10_8_recherches_predefinies_OPAC_20101201.pdf>
- 16 Maison des Auteurs. Article XI.190 [en ligne]. *Code de droit économique : dispositions relatives à la propriété littéraire et artistique*. Maison des Auteurs, 2014. [Consultation le 4 septembre 2015] Accès <http://www.sacd-scam.be/IMG/pdf/2014_10_30_BROCHURE_CODIFIATION_LOI_DROIT_D_AUTEUR.pdf>
- 17 Socrative. *Socrative.com* [en ligne]. <<http://www.socrative.com/>> (Consulté le 9 septembre 2015).
- 18 Ferrière, Pierre. Google : les recherches sur mobile dépassent celles sur ordinateur. *Archimag* [en ligne]. Mai 2015 (consulté le 22 septembre 2015). <<http://www.archimag.com/vie-numerique/2015/05/07/google-recherches-mobile-depassent-ordinateur>>

MANAGEMENT DE L'INFORMATION STRATÉGIQUE

Une approche centrée projet

Franck BULINGE

Maître de conférences, Docteur en sciences de l'information et de la communication, Université de Toulon

Cet article fait suite au Doc'Moment du 4 mars 2015 sur la maîtrise de l'information stratégique.

Dit artikel is een vervolg op het Doc'Moment van 4 maart 2015 over het beheersen van strategische informatie.

- La méthode présentée dans cet article envisage la collecte et l'exploitation de l'information stratégique comme un processus dynamique englobant l'ensemble du projet de veille. L'objectif est de résoudre un problème informationnel dans le cadre d'un projet. Cette méthode prend en compte l'interdépendance des acteurs et les techniques de veille stratégique. La démarche "centrée projet" permet d'avoir une vision d'ensemble et de piloter la veille en temps réel. Elle introduit le principe d'un management du dispositif sociotechnique d'information au sein de l'organisation. Franck Bulinge était l'invité de notre Doc'Moment "Maîtriser l'information stratégique" du 4 mars 2015. Sa présentation est disponible sur notre site.
- De methode die in dit artikel voorgesteld wordt beschouwt het verzamelen en exploiteren van strategische informatie als een dynamisch proces dat het geheel van het project van monitoring omvat. Het doel is om informatieproblemen op te lossen in het kader van een project. In deze methode wordt rekening gehouden met de wederzijdse afhankelijkheid van de actoren en met de technieken voor strategische monitoring. De projectgerichte aanpak laat toe om het overzicht te bewaren en real time monitoring uit te voeren. Op die manier wordt ook het principe van sociotechnisch management van informatie binnen de organisatie geïntroduceerd.

Principes de la démarche

Toute décision, qu'elle soit stratégique ou opérationnelle, nécessite une connaissance préalable basée sur des informations pertinentes. On ne trouve bien que ce que l'on cherche et la pertinence résulte de l'adéquation entre le besoin de connaissance et les informations obtenues en vue de la construire. Cela suppose la mise en œuvre d'un processus qui prend la forme d'un projet (de veille, de lobbying, d'analyse stratégique, de gestion de crise, etc.) dont le pilotage est assuré par un analyste-chef de projet.

Une approche globale

L'exploitation n'est pas déconnectée de la recherche d'information, elle s'inscrit dans la démarche stratégique et intervient de l'amont à l'aval du processus de construction de connaissance. Cette approche consiste à prendre de la hauteur par rapport à ce que l'on considère comme un processus de production de connaissance, chaque phase du processus étant totalement intégrée dans ce que l'on peut considérer comme un système sociotechnique. Le responsable du dispositif agit comme un superviseur/manager qui pilote le système.

Une démarche individuelle et collective

L'analyse est autant une activité individuelle que collective, et elle n'est pas circonscrite au seul analyste en titre. On considère que le décideur est lui-même un analyste. Au plan individuel, elle mobilise les capacités cognitives (intelligence) d'une personne ainsi que ses connaissances et/ou son expertise (expérience). Au plan collectif, elle mobilise et met en synergie une variété de compétences autour d'une problématique.

Un dispositif centré client

Le décideur est considéré comme le client/consommateur de la connaissance produite, en même temps que son producteur. Il convient de toujours se rappeler ce principe sous peine de privilégier l'analyse à la prise de décision. Trop souvent les analystes perdent de vue cette subordination et croient détenir la vérité, oubliant que le décideur prend ses décisions à partir de critères multiples et parfois contradictoires. Une bonne connaissance mutuelle est ainsi nécessaire pour que l'un et l'autre, analyste et décideur, puissent travailler de manière fructueuse.

Exemples :

- Le facteur temps n'est pas envisagé de la même manière par l'analyste et par le décideur. Le premier cherche à prendre du recul

Toutefois, cette opposition des profils doit être envisagée sous l'angle de la complémentarité pour

Tab. 1 : Profils types du décideur et de l'analyste.

Décideur	Analyste
Vision globale et systémique	Vision centrée sur un problème
Responsabilité décisionnelle	Non responsable des décisions prises
Implication dans l'action	Distanciation
Plutôt intuitif	Plutôt rationnel
Synthétique	Analytique
Opérationnel	Intellectuel
Efficiéce	Fiabilité

(ralentir le temps) tandis que le second est confronté à une accélération permanente (syndrome de la tête dans le guidon)

- Contingences décisionnelles : une information ne suffit pas à prendre une décision. Toute analyse, aussi pertinente soit-elle, n'est pas décisive face à d'autres contraintes (budgétaires, stratégiques, politiques, etc.)

L'analyste est un médiateur

L'analyste est le pilote du projet de veille. Il est à la fois :

- Un animateur médiateur : il répond à la question "what?" (alors ?). Il assure l'interface entre l'équipe de veilleurs et les décideurs. D'un côté, il traduit les besoins exprimés en plan de recherche, de l'autre il assure le transfert des connaissances opérationnelles vers le décideur.
- Un généraliste expert en information : il répond à la question "so what?" (et alors ?). C'est un généraliste au sens où il est capable d'aborder toutes sortes de problématiques au sein de l'entreprise (il doit être capable de comprendre les tenants et aboutissants d'un problème), et un spécialiste en information au sens où il est capable d'en déduire les problématiques informationnelles (expression des besoins, organisation de la collecte, approche analytique, etc.) et de les résoudre.
- Un consultant stratégique : il répond à la question "now what?" (et maintenant ?) ; autrement dit, il peut à la demande du décideur, fournir les préconisations et conseils sur les décisions à prendre, en évaluant notamment leur impact et les conséquences possibles.

Analystes & décideurs, un couple hétérogène

L'analyste et le décideur forment un couple paradoxal au sens où leurs profils respectifs sont en contradiction mutuelle. De prime abord, ils ne sont théoriquement pas faits pour s'entendre et leur relation s'annonce sinon conflictuelle, du moins basée sur une incompréhension mutuelle.

former un couple opérationnel au sein duquel se construit une confiance mutuelle, la distance qui les sépare pouvant être réduite jusqu'à devenir un espace collaboratif (Tableau 1).

Définir le projet : la feuille de route

La feuille de route est le document qui formalise le projet de veille. Elle permet à la fois de planifier les étapes du projet, et de fournir les éléments d'un pilotage opérationnel, soit au niveau d'une cellule de veille, soit au niveau d'un réseau de veilleurs. Elle est élaborée par l'analyste en liaison avec les décideurs/clients.

Il n'y a pas de format type de feuille de route, l'essentiel étant dans le contenu que l'on souhaite voir apparaître.

Planifier ne signifie pas figer une situation et encore moins perdre du temps dans une réflexion théorique. C'est pourquoi la planification suppose l'acquisition de réflexes méthodologiques en vue d'obtenir des résultats satisfaisants en un minimum de temps. Cette contrainte de temps est à prendre en compte prioritairement. On ne gère pas un choix stratégique comme on gère une crise médiatique.

Définir le problème et le situer dans son contexte

Le premier travail consiste à définir le contexte et la problématique. Il s'agit de bien comprendre ce que l'on attend au niveau décisionnel.

- Quel est le contexte ?
- Quelles sont nos orientations stratégiques ?
- Quels sont nos objectifs ? Quels sont les enjeux ?
- Quel est notre projet ? Quelles en sont les étapes ? Les contraintes ? Les facteurs clés de succès ?
- Quels sont nos atouts ? Nos faiblesses ? Nos vulnérabilités ?

- Quel est l'état de nos connaissances dans ce domaine ? Quelles sont les lacunes, les zones d'ombre ?

Définir la problématique

On doit à ce stade se poser les bonnes questions, que ce soit au niveau du décideur ou à celui de la cellule de veille :

- Quel est le problème ? Il s'agit de définir le problème dans son contexte tout en vérifiant si la solution n'existe pas déjà en interne.
- Quelle est son urgence ou sa priorité ? La priorisation des problèmes à résoudre est essentielle afin de ne pas engorger le service d'intelligence économique.

Définir les objectifs de renseignement

Les objectifs de renseignement permettent d'explicitier l'attente des décideurs en termes de livrables. Cela suppose de poser clairement et précisément les questions afin qu'il n'existe aucune ambiguïté au niveau des orientations de recherche.

- Que veulent-ils savoir concrètement ? Il s'agit pour le client de poser des questions précises appelant des réponses concrètes.
- Quel type d'information attendent-ils ? Sous quelle forme ? Il est indispensable qu'ils fassent connaître leurs attentes.
- Y a-t-il des contraintes, des barrières ou des obstacles internes, politiques ? Il arrive que les clients ne précisent pas, par souci de confidentialité, les limites dans lesquelles doit s'inscrire le projet, au risque de voir l'équipe d'IE rentrer tôt ou tard dans un mur.
- A qui devez-vous vous référer et rendre compte ? Quels sont les services ou directions concernés ?
- Disposez-vous d'un budget ?

On s'aperçoit en réalité que l'expression des besoins par les décideurs n'est pas un exercice facile. Bien souvent, les questions posées sont trop générales et traduisent un manque de réflexion sur la problématique elle-même. Cela peut venir soit d'un manque de pratique, soit du manque de temps, soit d'une réticence à dévoiler leurs attentes en matière de stratégie. En ce sens, le lien de confiance est indispensable entre les clients et l'équipe de veille.

Exemples de problématiques informationnelles

La liste ci-dessous exprime des besoins au niveau corporate d'un grand groupe.

- Activités des concurrents, stratégies marketing, messages clés aux clients potentiels
- Restrictions budgétaires des clients

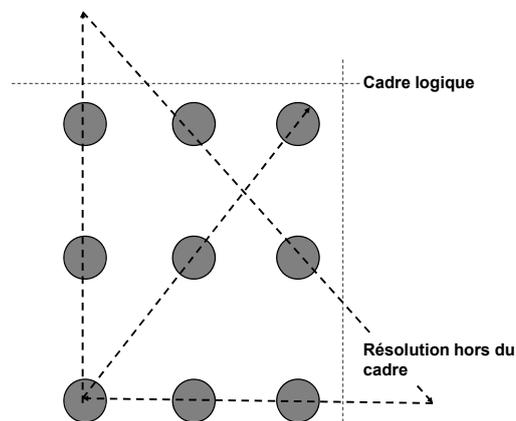


Fig. 1 : Sortir du cadre.

- Campagnes médiatiques contre notre entreprise et ses produits
- Identification des décideurs-clés chez nos concurrents
- Processus et circuits de lobbying
- Nouveaux concurrents et concurrents émergents
- Comprendre les réseaux des décideurs-clés
- Comprendre le processus de planification budgétaire à long terme des principaux pays clients et comment les influencer
- Comprendre les priorités en matière d'équipements-clés et les politique R&D dans les principales régions et pays stratégiques
- Surveiller et contrôler les mouvements des concurrents ainsi que les événements clés qui leur arrivent
- Menaces basées sur les fournisseurs
- Mouvements institutionnels ayant un impact sur le groupe
- Profil des principaux concurrents (investissements, structures de coûts).

On peut généralement classer ces questions selon trois grands types : les questions relatives à la stratégie, celles relatives au suivi des situations (alerte avancée), enfin celles relatives aux acteurs clés, suivant la typologie des Key Intelligence Topics de J.P. Herring (1999).

Élaborer une stratégie de résolution du problème

Un problème informationnel est un défi pour l'intelligence stratégique, l'objectif étant de le résoudre dans les meilleures conditions (délais, coûts, résultats). La question étant posée, il s'agit de trouver un angle d'attaque.

La résolution d'un problème informationnel n'est jamais simple et ne se résume pas à inscrire quatre mots clés dans la fenêtre d'un moteur de

recherche. On n'aborde ainsi jamais un défi en étant décontracté. Au contraire, on peut ressentir du stress, la crainte de ne pas y arriver. C'est le signe d'une humilité indispensable dans un domaine où rien n'est jamais gagné d'avance et où, au-delà de la méthode, avoir un peu de chance n'est pas négligeable.

Le plan de recherche d'information est avant tout un outil de pilotage. Si le terme "plan" suggère un document formalisé, il faut garder à l'esprit qu'il n'est pas figé et que par ailleurs, sa présentation doit refléter la vision d'ensemble qu'implique la méthode globale. Ainsi on préférera une cartographie heuristique à une liste de questions. La figure

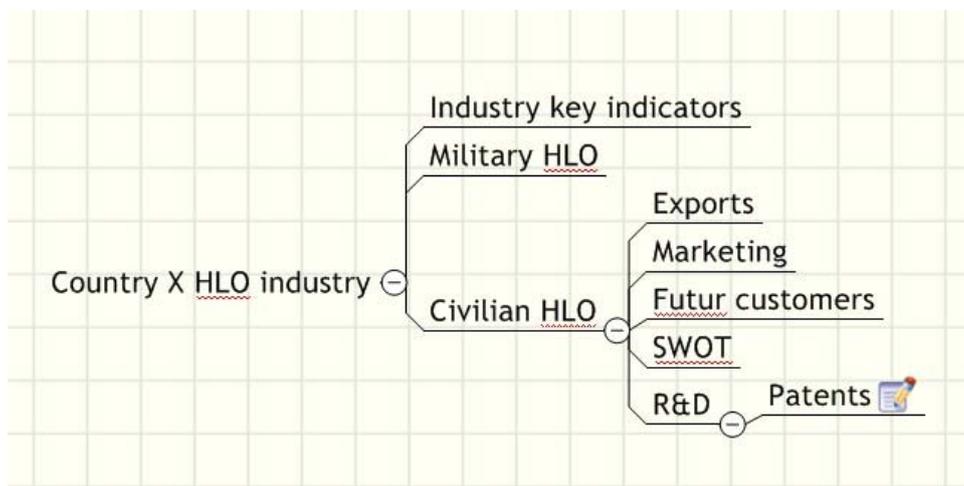


Fig. 2 : Exemple de cartographie en cours de construction (HLO : abréviation de helicopters).

Il convient cependant de garder en mémoire les deux principes essentiels du renseignement :

- Nul système n'est impénétrable
- Un système ne peut pas ne pas communiquer

Partant de là, il s'agit de trouver un point d'accès, un fil conducteur qui permette de dérouler le problème, de faire émerger les bonnes questions et d'entrevoir une éventuelle solution.

De fait, on aborde généralement les problèmes de manière trop frontale, avec l'idée de pénétrer directement au cœur du système, alors que la plupart du temps, il est indispensable de changer de point de vue et de sortir du cadre logique dans lequel s'inscrit notre réflexion. Ce cadre agit comme un écran hors duquel nous n'évoluons pas.

La figure 1 illustre ce principe à travers un test qui consiste à relier tous les points par quatre lignes sans lever son stylo. Il permet d'évaluer la capacité des individus à sortir du cadre et changer de point de vue afin de voir apparaître des solutions invisibles en posture normale.

Élaborer un plan de recherche d'information

2 montre une cartographie en cours de construction relative à l'industrie des hélicoptères. On utilise ici un outil de type *MindManager* qui permet de générer une carte des besoins clés des différents acteurs.

Choisir une méthode d'analyse

Dès lors que l'on connaît la nature du problème, il devient possible de définir une méthode d'analyse adaptée à sa résolution. Il s'agit de savoir quel type de connaissance on souhaite produire, et quelle est notre approche de la réalité (rationnelle, interprétative, spéculative). De la méthode d'analyse dépendront en effet la représentation que nous avons du problème et, par conséquent, la manière dont nous serons amenés à le traiter.

Les quatre niveaux d'analyse

Comme nous l'avons vu précédemment, le choix d'une approche analytique dépend du problème à résoudre. Ainsi, c'est bien le problème qui détermine la méthode. On distinguera quatre types de problèmes à résoudre :

- **Agréger des données :** c'est l'approche factuelle qui répond à la question "quoi ?", autrement dit "de quoi s'agit-il ?". Le travail consiste à collecter, analyser et comparer des données en vue de produire des synthèses documentaires telles que des tableaux de chiffres, des cartographies, des annuaires, des bibliographies, etc. Plus la masse d'informations est importante, plus le produit est dense et détaillé. Dans ce type d'approche, les faits jouent un rôle majeur, tandis que la part de jugement de l'analyste est faible. Il s'ensuit un faible risque d'erreur, essentiellement lié à la qualité des données obtenues.
- **Comprendre une situation :** il s'agit de comprendre une situation en répondant à la question "comment cela est-il arrivé ?". La méthodologie repose sur l'identification des relations causales (liens de cause à effet) qui émergent de l'analyse. L'analyste cherche en outre à établir des liens chronologiques, géographiques, thématiques ou sociaux (réseaux d'acteurs, jeux d'influence). Il construit notamment des représentations de situations sous forme de cartographies ou de tableaux de bord, donnant une vue d'ensemble interprétable par le décideur lui-même.
- **Expliquer une situation, un événement :** il s'agit ici de l'approche dite interprétative, dont le but est de donner une explication sur l'origine d'une situation ou d'un événement. Elle cherche à répondre à la question "pourquoi ?" au sens de "quelle motivation se cache derrière ?", "quelle est l'intention ?" ou "quelle est la finalité ?". Le produit est une estimation ou un commentaire à base d'hypothèses qu'il conviendra de confirmer ou d'invalidier. Ici le jugement de l'analyste est très sollicité, tandis que les données factuelles tendent généralement à se faire rares. Il est en effet difficile d'obtenir des éléments tangibles sur l'origine d'une rumeur ou d'une opération de désinformation.
- **Prévoir ou imaginer un événement :** c'est l'approche spéculative, soit prédictive, soit prospective. Elle fait appel à l'analyse des scénarios, à la modélisation et à la simulation. Le but est d'anticiper, voire d'influencer l'environnement stratégique en potentialisant une situation ou un événement. Il s'agit d'une approche instrumentaliste au sens où elle soutient une intention politique ou stratégique. Le produit de cette exploitation est de type scénarios prospectivistes, indicateurs de tendances, analyses prédictives. Le rôle des faits est mineur, contrairement au jugement qui est prépondérant, avec un risque d'erreur particulièrement important au niveau des conséquences des décisions prises.

Les deux premières approches sont généralement du ressort des analystes junior ou relevant d'un niveau hiérarchique subalterne dans la mesure où elles se caractérisent par un traitement majoritairement technique des données, qui peut être effectué individuellement, et n'impliquent pas immédiatement l'échelon décisionnel. En revanche, les approches interprétative et spéculative relèvent de la direction de l'entreprise (analystes senior ou corporate) car elles impliquent directement la vision politique et stratégique de l'entreprise.

Élaborer un tableau de bord (indicateurs)

Il peut s'avérer intéressant de disposer d'indicateurs nécessaires au pilotage du projet. Ces indicateurs porteront aussi bien sur l'activité de recherche d'information (plan de recherche, état des sources) que sur les données elles-mêmes (indicateurs de situation et d'alerte, simulations). Les indicateurs se construisent généralement en situation, ce qui explique qu'il n'existe pas de solution toute faite (notamment en termes d'outils). C'est à l'équipe d'exploitation (analystes et décideurs) de définir les besoins et de dessiner un "cockpit" adapté non seulement à leur problème, mais également à leurs habitudes de travail.

Mettre en œuvre le dispositif

L'exploitation de l'information consiste selon notre approche "superviseur" à manager l'ensemble du dispositif (méthodes, équipe, moyens), c'est pourquoi la mise en œuvre du dispositif fait partie, selon cette méthode, du processus d'exploitation.

Identifier les sources

Dans un excellent ouvrage qui malheureusement commence à dater, Leonard Fuld (1995) montre que la connaissance et la maîtrise des sources d'information est la base du travail d'intelligence économique. C'est non seulement le moyen de garantir la fiabilité de l'information, mais également de gagner du temps et de l'argent dans une activité dont on mesure souvent assez mal le coût et la rentabilité. Une bonne connaissance des sources ne veut pas dire qu'il faille rester figé sur celles que l'on utilise habituellement, mais au contraire qu'il faut explorer et renouveler en permanence les sources disponibles, qu'elles soient formelles (documentation, littérature, bases de données) ou informelles (sources humaines : informateurs, réseaux sociaux).

Évaluer et traiter les premières informations

Dans le cadre de la résolution d'un problème, il est utile de vérifier au plus tôt l'efficacité du dispositif. Avec un peu de chance, une solution peut être trouvée dès les premiers pas de la démarche. Il serait alors dommage de laisser le dispositif poursuivre une tâche devenue inutile. En outre, une évaluation précoce permet de vérifier que les info-chercheurs ne se trompent pas de route, d'où l'intérêt des indicateurs de pilotage basés sur un plan de recherche d'information.

Exploiter les informations

L'exploitation de l'information, appelée plus couramment traitement-analyse, comprend l'ensemble des activités de validation, traitement, analyse et synthèse d'information en vue de produire une connaissance opérationnelle, c'est-à-dire exploitable au stade décisionnel. Elle comprend une série d'opérations de base que l'on retrouve quelle que soit l'approche choisie.

Collation

- Collection thématique : indexation des informations par thèmes.
- Historisation : la chronologie des événements vise la mise en perspective temporelle.

Traitement

- Comparaison : il s'agit de comparer les données entre elles afin d'identifier les convergences (recoupement) et divergences (exclusion).
- Densification, enrichissement : lorsque les données sont cohérentes, autrement dit lorsqu'elles s'intègrent sans conflit dans un même référentiel thématique, social et temporel, elles viennent enrichir et densifier le corpus de connaissance déjà acquise.
- Épuration, ajustage : lorsque les données se contredisent, elles élaguent une part de la connaissance qui devient plus précise et juste.

Identification

- Éléments significatifs : ce sont les éléments qui sautent aux yeux de l'analyste, autrement dit, qui présentent un écart informationnel par rapport à la connaissance acquise.
- Liens et interrelations : lorsque les données présentent des similitudes, il est possible d'établir des relations entre elles (exemples des réseaux sociaux).
- Signaux faibles : dans la masse de données recueillies, les signaux faibles sont ceux qu'on aurait tendance de prime abord, à ignorer,

alors qu'ils sont porteurs d'information potentiellement significative.

- Indices d'alerte : ce sont les données qui indiquent le franchissement d'un seuil d'alerte (danger, opportunité).

Élaboration et validation des hypothèses

Les hypothèses représentent des modèles possibles de réalité telle que l'entrevoit l'analyste. Elles sont obtenues par inférences ; autrement dit, l'analyste élabore un modèle de réalité, soit à partir des données (on parle de démarche inductive), soit à partir de théories établies (on parle de déduction), soit par l'exclusion intuitive de solutions improbables (abduction). En pratique, les trois approches ne sont pas exclusives les unes des autres et sont employées simultanément, tout comme dans une démarche scientifique.

Synthèse et mise en perspective

- Estimations : elles représentent la synthèse du jugement "objectif" de l'analyste, c'est-à-dire la représentation mentale qui émerge de son immersion dans les données et des opérations mentales qu'il a effectuées.
- Prévisions : l'élaboration d'un modèle à partir d'une hypothèse validée permet dans certains cas de déduire des axes d'évolution prédictibles.
- Prospective : il s'agit d'imaginer les évolutions possibles à partir de la situation analysée. On utilise en général la méthode des scénarios et la simulation.

Recommandations

Il arrive que le décideur se retrouve avec une synthèse intellectuellement bien construite, mais qui ne lui apporte aucune réponse opérationnelle, alors même que la connaissance acquise par l'analyste le prédispose à entrevoir des solutions originales. Il peut ainsi être amené à répondre à la question "*and now what?*" et formuler des recommandations d'action ou des options décisionnelles au profit du décideur.

Qu'est-ce qu'une connaissance actionnable ou opérationnelle ?

L'expression "exploitation d'informations" suggère la notion d'exploitabilité de l'information comme support décisionnel. Il s'agit de transformer l'information en connaissance opérationnelle (info-connaissance) qui peut être évaluée au regard des critères suivants :

- pertinence : apporte-t-elle une réponse à un besoin exprimé ou non du décideur ?
- ponctualité : parvient-elle au bon moment dans le processus décisionnel ?

- "transférabilité" : son appropriation par le décideur est-elle possible ?
- intégrabilité : la connaissance est-elle "soluble" dans le processus de décision ?
- utilité : apporte-t-elle une valeur ajoutée au processus de décision ?
- efficacité : son apport est-il décisif ?

Franck Bulinge
Université de Toulon
Campus Porte d'Italie
Bâtiment BAOU - 5ème étage
70, Avenue Roger Devoucoux
83000 Toulon
bulinge@univ-tln.fr

Septembre 2015

Bibliographie

Bulinge, Franck. *De l'espionnage au renseignement : la France à l'ère de l'information*. Vuibert, 2012.

Bulinge, Franck. *Intelligence économique ; l'information au cœur de l'entreprise*. Nuvis-CIGREF, 2013.

Bulinge, Franck. *Management de l'information stratégique : méthodes et outils d'analyse*. De Boeck, 2014.

Clark, Robert. *Intelligence Analysis, A Target Centric Approach*. 2nd Edition. CQ Press, 2007.

Fleisher, Craig ; Bensoussan, Babette. *Business and Competitive Analysis*. FT Press, 2007.

Fuld, Leonard M. *The New Competitor Intelligence*. Wiley & Sons, 1995.

Herring J.P. (1999), *Key Intelligence Topics: A Process to Identify and Define Intelligence Needs*, Competitive Intelligence Review, Vol. 10(2) 4-14 (1999), John Wiley & Sons, Inc

Heuer, Richard. *Psychology of Intelligence Analysis*. Center for the Study of Intelligence, Washington D.C., 1999.

Johnson, Gerry ; Scholes, Kevan ; Wittington, Richard ; Fréry, Frédéric. *Stratégique*. 7^e édition. Pearson Education, 2005.

POUR L'AMOUR DU RIST

Le Réseau des documentalistes spécialisés en santé au travail

Nathalie BOONEN

Documentaliste en santé au travail, CESI asbl

▪ L'information est désormais à la portée de tous. Le métier de documentaliste se diversifie, s'intensifie et oblige les professionnels à renforcer leurs compétences techniques et informatiques. La mise en réseau facilite la collaboration entre centres de documentation, permet l'existence d'une zone de partage, renforce les liens professionnels, donne naissance à de nouveaux projets, améliore la qualité de la veille documentaire, assure une bonne visibilité, favorise la mise en avant des compétences et du savoir-faire des documentalistes. Un exemple, celui des Services Externes de Prévention et de Protection au Travail, de documentalistes experts en santé au travail et d'un Réseau d'information spécialisé, le RIST...

▪ Informatie is tegenwoordig voor iedereen beschikbaar. Het beroep van documentalist wordt verscheidener en intenser, waarbij professionals genoopt zijn hun kennis uit te breiden, zowel op technisch vlak als wat informatica betreft. Door te functioneren in netwerken kunnen documentatiecentra gemakkelijker samenwerken. Er komt ruimte voor uitwisseling, de professionele banden worden aangehaald, er ontstaan nieuwe projecten, de kwaliteit van de aandacht verbetert, terwijl de zichtbaarheid gewaarborgd blijft en de competenties en knowhow van documentalist in de verf gezet worden. Een voorbeeld is dat van de Services Externes de Prévention et de Protection au Travail, met documentalist die gespecialiseerd zijn in gezondheid op het werk, het RIST.

Le 5 juin 2015, le RIST – Réseau d'Information en Santé du Travail – célèbre à Bruxelles ses dix ans d'existence.

Cette journée d'anniversaire, qui s'est déroulée dans les locaux du CESI, un Service Externe de Prévention et de Protection au travail (S.E.P.P.), a été le témoin de riches échanges sur les thèmes suivants : comment vivons-nous notre métier ? Comment pouvons-nous encore le vivre ? Quels sont nos défis au quotidien et à venir ? Comment renforcer nos compétences et affirmer notre valeur ajoutée dans l'entreprise ? Comment les écoles préparent-elles l'avenir des futurs professionnels de l'information ?

En nous interrogeant sur notre métier, nous nous sommes également penchés sur l'évolution future de notre Réseau de spécialistes. Quel avenir lui réservons-nous ? Dans quelles conditions ? De quels moyens disposons-nous ?

RIST, SEPP,... De quoi parlons-nous ?

Avant tout, revenons sur le rôle de Services Externes de Prévention et de Protection au travail en Belgique, appelés Services de Santé au Travail en France, et le rôle particulier du documentaliste en santé au travail.

Les S.E.P.P. sont entièrement dédiés à la réalisation des missions légales relatives à la Loi du 4 août 1996 sur le Bien-Être au Travail. Ils se composent d'experts en prévention et protection : médecins du travail, ergonomes, ingénieurs, docteurs

en sciences, psychologues, kinésithérapeutes, diététiciens, ... Ils ont pour mission de veiller sur la santé des travailleurs, de faciliter la mise en conformité des entreprises par rapport à la loi sur le Bien-Être et de dynamiser la politique interne de ces dernières grâce à des analyses, des conseils, des formations et des interventions sur mesure.

Que font les documentalistes en santé au travail ? Dans son article intitulé "*Documentaliste en santé au travail : un métier qui s'installe*", Brigitte Petit résume notre travail à trois piliers veille, diffusion et mise en forme de l'information¹.

À la source de l'information, le documentaliste ne se contente pas de répondre aux demandes de documentation lorsqu'il est sollicité. Il réalise une veille sur des domaines pointus, qu'ils soient réglementaires, médicaux, techniques, environnementaux, sociaux ou scientifiques. En outre, il est régulièrement demandé au documentaliste de mettre en forme certaines informations à destination des entreprises clientes, que ce soit par le biais d'affiches, de fiches d'information, de flyers ou de la gestion des sites internet, intranet et extranet.

Le CEDIOM (**C**entre de **D**ocumentation et d'**I**nformation dédié à l'**O**bservation des **M**étiers) est le centre de documentation du CESI. Ses missions sont celles de tous les centres de documentation du Réseau, la documentation y est sélectionnée et analysée dans une rigoureuse nécessité d'information axée sur la prévention et la protection au travail.

Dans un article récent, Claire Parotin, documentaliste spécialisée en santé au travail et fondatrice du RIST, complète cette description par la liste des outils utilisés : *"Pour nos recherches, nous utilisons Internet, la presse spécialisée et des bases de données bibliographiques dédiées à la littérature médicale et scientifique comme celles de l'INRS ou Medline, base de données spécialisée en médecine. Pour suivre l'actualité en santé au travail et la réglementation en vigueur, nous utilisons des outils spécialisés, comme des lecteurs de flux RSS, des logiciels de veille automatisée, etc. L'utilisation de ces outils réclame des compétences techniques spécifiques au métier de documentaliste."*².

Et le RIST dans tout ça ? Le Réseau d'Information en Santé au Travail a été créé en 2004, à l'initiative d'un service de santé français, l'Association Interentreprises de Santé au Travail du Grand Lyon. Parce que les membres du RIST sont convaincus de la valeur ajoutée du métier de documentaliste, le réseau est ouvert uniquement aux professionnels diplômés en sciences de l'information et exerçant en santé au travail.

A ce jour, il compte plus de 25 documentalistes, spécialisés dans la prévention et la protection au travail. Ils sont issus de services de santé au travail principalement situés en France, un membre exerce notamment à l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS). Mais, depuis peu, deux S.E.P.P. belges ont rejoint le Réseau : le CESI et SPMT-ARISTA.

Chaque membre signe la Charte du RIST, qui rappelle les objectifs et le fonctionnement du Réseau. Celle-ci met l'accent sur l'éthique professionnelle (respect de la confidentialité, neutralité et objectivité, respect du cadre législatif), le professionnalisme (formation et actualisation des connaissances, mise à disposition d'une information fiable et pertinente et de prestations documentaires adaptées) et les bonnes pratiques (respect des sources, accompagnement et formation des utilisateurs). Chaque nouveau membre adhère avec l'accord de sa Direction, qui signe également cette Charte, marquant ainsi son soutien à la participation du documentaliste au Réseau.

Organisé autour d'un comité de pilotage et d'un coordinateur, le RIST compte à son actif plusieurs réalisations, parmi lesquelles :

- un outil collaboratif (wiki) qui permet aux membres de mettre en commun une partie de la veille documentaire, ainsi que divers outils ;
- un article fondateur et fédérateur dédié aux documentalistes en santé au travail³;
- ainsi qu'une fiche médico-professionnelle sur le métier de documentaliste⁴.

Les membres du Réseau se réunissent deux fois par an dans les locaux du CISME, le Centre Interservices de Santé et de Médecine du travail en Entreprise (France), qui fédère et représente les Services de santé au travail interentreprises, et qui soutient le réseau depuis sa création. Ces réunions sont l'occasion de présentations d'intervenants extérieurs, de partages d'expériences, de rencontres, de formations. Pour chaque rencontre, un ordre du jour et un compte-rendu sont établis et transmis à chaque directeur de service.

Ce travail en réseau permet aux documentalistes de mutualiser l'information, d'échanger sur leurs pratiques, de développer leurs compétences, mais également de promouvoir la profession au sein des services de santé au travail. L'échange de pratiques est une source d'amélioration et d'harmonisation des pratiques des membres du Réseau.

Par exemple, une enquête réalisée en 2011-2012 sur les pratiques de veille des documentalistes a permis à chaque membre de se situer dans sa pratique, et de découvrir potentiellement de nouvelles sources d'information⁵.

Le métier de documentaliste en santé au travail, quel avenir ?

Sur le plan de la formation

La Belgique compte peu d'écoles spécialisées, mais au-delà de ce fait, les jeunes ne sont plus vraiment attirés par la profession. Le manque d'inscriptions est flagrant.

Dans cette ère des Technologies de l'Information et de la Communication, l'appellation "documentaliste" n'a plus la cote. *"Pas besoin de documentaliste, on a Google !"*.

De même, si une entreprise emploie un documentaliste, elle le fait sur du long terme. La fonction est plutôt stable, ne nous plaignons pas, mais elle laisse peu de place au turn-over et à l'engagement de nouveaux diplômés.

Par ailleurs, nous assistons à une hybridation de la fonction, le métier et les technologies évoluent vite et beaucoup, les repères s'effondrent.

Sur le plan professionnel

Nous faisons face à l'explosion de l'information et tout particulièrement à celle de l'information numérique (infobésité). Le métier se diversifie, s'intensifie et oblige les professionnels à renforcer

leurs compétences techniques et informatiques. L'information est désormais à la portée de tous. En effet, qui n'est pas capable de rechercher une information sur internet ?

Parallèlement, notre métier est aussi très fortement touché par la crise (manque de budget, fermeture des centres de documentation).

Pourtant, la multiplication des sources justifie, d'après nous, la présence des professionnels de l'information. Leur maîtrise de la technologie, leur capacité d'analyse, leur expertise sont des atouts incontournables pour l'entreprise qui privilégie la mise à disposition des savoirs et des compétences, avec méthodologie, structure, rigueur scientifique.

Dans notre secteur spécifique de la santé au travail, nous sommes confrontés à un double problème : les inquiétudes rencontrées par nos Services de Santé au Travail sur le plan des ressources et du financement se mêlent à la situation paradoxale du métier de documentaliste.

Guidés par les ouvrages de Jean-Philippe Accart⁶, nous avons voulu savoir comment ces tendances dites actuelles que sont la curation, la collaboration, la médiation, l'évaluation et la formation pouvaient servir au mieux notre métier de spécialistes en santé au travail.

Bonne nouvelle ! Ces tendances font **déjà** partie de nos pratiques quotidiennes.

Dans nos services, comme dans les autres centres de documentation ou bibliothèques, nos sites intranet sont de beaux exemples de **curation**. Via nos classements thématiques, ne pratiquons-nous pas l'agrégation des sources, la distillation, l'élévation, l'analyse des contenus ou la présentation chronologique ?

Pour ce qui est de la **collaboration**, le RIST est un excellent exemple. Notre secteur commun permet une collaboration active. Nous publions les documents pertinents dans un wiki, nous nous entraînons pour certaines recherches documentaires, nous nous contactons pour des questions délicates de jurisprudence ou autre sujet sensible.

Et que dire de la **médiation** ? L'accompagnement, l'accueil, l'orientation de nos lecteurs ne font-ils pas partie intégrante de notre métier ?

La partie **évaluation** est peut-être encore à construire. Pourquoi ne pas imaginer l'évaluation de nos supports documentaires par nos utilisateurs ? Inclure une sorte de top 5 sur nos intranet/internet/extranet. L'interaction avec nos clients, lecteurs ou utilisateurs doit devenir la norme, que ce

soit au travers du "tagging", de l'externalisation ouverte ou des systèmes de recommandation.

Pour la partie **formation**, il faut confronter l'employeur potentiel à une nouvelle génération de professionnels, très bien préparés aux enjeux actuels de la gestion de l'information. Et, qui sait, peut-être qu'une dénomination plus moderne attirera plus de jeunes dans la formation ? Cyberdocumentaliste, datamentaliste, ... Qui dit mieux ?

En résumé, même si notre métier est pleine mutation et que le secteur de la santé au travail traverse une période difficile, l'avenir de la documentation est ouvert. Notre métier évolue parallèlement à la technologie, nos pratiques quotidiennes reposent sur quelques-unes des tendances évoquées ci-dessus.

Les services de santé au travail ont tout intérêt à faire connaître leur plus-value en utilisant au mieux les compétences de leurs experts. Le centre de documentation y joue un rôle stratégique et la mise en réseau y trouve toute son importance. Il reste à le faire savoir, à prendre en charge des projets qui sont visibles par tous et développer des partenariats.

L'avenir du Réseau

Via le RIST, nous avons trouvé notre canal de communication, notre zone commune de partage ! Pourtant, après dix ans de fonctionnement, la question légitime de l'avenir du Réseau se pose...

L'employeur, même s'il est théoriquement convaincu de l'intérêt du travail en réseau n'en perçoit pas toujours les avantages.

Dans la législation belge, il est clairement indiqué que les services de santé doivent disposer des moyens scientifiques nécessaires pour accomplir leurs missions⁷.

En y regardant d'un peu plus près, on s'aperçoit que très peu d'études en santé au travail existent, nous avons compté 97 publications en 13 ans ! Et elles n'ont pas forcément été rédigées par des spécialistes de la santé au travail. D'une certaine façon, c'est logique. Premièrement, le cadre légal impose nos méthodes de travail. Le médecin ne ressent donc pas toujours le besoin de démontrer son utilité. Deuxièmement, les médecins du travail ou autres intervenants de la prévention manquent de temps et de moyens pour faire la collecte et l'analyse de données. Contrairement aux études cliniques, les études en santé au travail ne sont pas financées par l'industrie pharmaceutique ou la sécurité sociale.

La collaboration entre centres de documentation est une façon de faire le lien entre les différents acteurs de l'information et de la prévention. Elle permet l'existence d'une zone de partage, renforce les liens de collaboration, peut donner naissance à de nouveaux projets (un guide de bonnes pratiques, par exemple), améliore la qualité de la veille documentaire, assure une bonne visibilité, favorise la mise en avant des compétences et du savoir-faire des documentalistes.

Nous souhaitons optimiser le Réseau, répondre à de nouveaux besoins, devenir une passerelle incontournable entre tous les acteurs de la prévention, favoriser les fondements scientifiques des pratiques en matière de santé au travail et, si possible, participer à la recherche en santé au travail.

Cependant, pour poursuivre son existence, le RIST doit s'accorder plus de visibilité, non seulement en France, mais également dans l'ensemble du monde francophone. La Belgique, bien entendu. Mais le Luxembourg, le Canada et la Suisse sont également très actifs dans le domaine de la prévention au travail.

Sommes-nous prêts à ouvrir le Réseau à d'autres structures, d'autres pays francophones, d'autres métiers ? Quel serait l'intérêt de nous faire connaître plus largement ? Quels en seraient les risques ? Dans quelles conditions, pourrions-nous étendre le Réseau ?

A l'ordre du jour de la prochaine réunion s'inscrivent des questions sur le financement du réseau - qui fonctionne aujourd'hui sans subsides - et sur l'éventuelle ouverture à d'autres régions francophones.

Rêvons tout haut : pourquoi n'irions-nous pas fêter nos vingt ans d'existence à Montréal, chez un de nos (futurs) membres canadiens ?

On le voit, le RIST est au début d'une longue réflexion. Réflexion que nous espérons évolutive et constructive.

Quelque chose nous dit que vous entendrez encore parler de nous !

Remerciements

Merci à Monsieur Christopher Boon d'avoir été l'un de nos orateurs au cours de notre journée anniversaire. Son intervention nous a permis de comprendre pourquoi le recrutement des documentalistes est si difficile en Belgique. Merci aussi de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer dans ces pages.

Merci au Docteur Valérie Libotte, médecin du travail et responsable du Département Etudes et Développement du CESI qui, par son énergie et ses idées novatrices, me porte toujours plus haut.

Merci à mes collègues du RIST qui, de par leur volonté d'avancer et d'exercer notre magnifique métier avec acharnement, passion et rigueur, contribuent avant tout à lui donner vie.

Nathalie Boonen
CESI

Avenue Konrad Adenauer, 8
1200 Bruxelles
nathalie.boonen@cesi.be
<http://www.cesi.be>

Novembre 2015

Notes

- ¹ Petit, Brigitte. Documentaliste en santé au travail : un métier qui s'installe. *Actuel Hygiène Sécurité Environnement*, janvier 2013 [en ligne] (consulté le 6 novembre 2015).
- ² Parotin, Claire. Claire Parotin (Rist) : « Nous venons en support au personnel travaillant dans les services de santé au travail ». *L'Info Expoprotection*, avril 2015 [en ligne] (consulté le 6 novembre 2015)
<http://www.expoprotection.com/site/FR/Claire_Parotin_Rist___Nous_venons_en_support_au_personnel_travaillant_dans_les_services_de_sante_au_travail,l1571,Zoom-489759685b228275e8df33de5f58fa12,KW-,From-Page-Search.htm>
- ³ Billy, M. ; Navarre, A. et al. Documentaliste en santé au travail, un métier en pleine évolution. *Documents pour le Médecin du Travail*, n° 129, mars 2011, pp. 7-11 [en ligne] (consulté le 6 novembre 2015)
<<http://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/DMT/TI-TM-15/tm15.pdf>>
- ⁴ Centre Interentreprises de Santé et de Médecine du Travail en Entreprise. *Fiche Médico-Professionnelle. Documentaliste* [en ligne] (consulté le 6 novembre 2015)
<<http://www.fmpcisme.org/utilisateur/FMP/FicheFmp.asp?fmpId=154>>
- ⁵ Bijaoui, A. ; Bonnot, S. et al. Pratiques de veille des documentalistes en santé au travail. Résultats de l'enquête, décembre 2012, 30 pages.
- ⁶ E.a. : Accart, Jean-Philippe; Réthy, Marie-Pierre. *Le Métier de documentaliste*. 4ème édition. Electre-Éditions du Cercle de la Librairie, 2015.
- ⁷ Arrêté Royal du 27.03.1998 relatif aux Services Externes de Prévention et de Protection, art.12 (Moniteur Belge, 31.03.1998).



ADBS

<http://www.adbs.fr>

BIG DATA – OPEN DATA QUELLES VALEURS ? QUELS ENJEUX

Actes du colloque « Document numérique et société », Rabat, 2015 ; sous la direction d'Évelyne Broudoux et Ghislaine Chartron. – Bruxelles : De Boeck, 2015. – 288 p. – ISBN 978-2-80730-

Depuis 2006, la conférence « Document numérique et société » se donne pour mission d'apporter des éclairages sur les transformations des dispositifs d'information à l'ère numérique, en privilégiant la dimension sociale

Cette 5e édition se focalise sur l'effervescence autour du Big data et de l'Open data qui anime autant les milieux d'affaires que les gouvernements et les scientifiques. Elle s'explique par l'interconnexion généralisée transformant l'économie des services et les internautes en fournisseurs de données, mais également par l'importance grandissante de l'internet des objets et, d'une manière générale, par les capacités computationnelles qui traitent désormais l'information sur toute sa chaîne de production–diffusion et transformation. Cet ouvrage rassemble les textes présentés lors du colloque de Rabat les 4 et 5 mai 2015, des recherches théoriques, expérimentales et des analyses critiques qui s'inscrivent dans la perspective des études sur le phénomène du Big data et de l'Open data en termes d'enjeux pour nos sociétés et de création de valeurs.



**KLOG
Editions**

<http://www.editionsklog.com/>

UTILISER WIKIPEDIA COMME SOURCE D'INFORMATION FIABLE

Guy DELSAUT – Utiliser Wikipédia comme source d'information fiable –2016 – 182 p. – ISBN 979-10-92272-12-3

L'encyclopédie collaborative en ligne Wikipédia est devenue depuis sa création une source d'information incontournable pour la plupart des internautes. Mais la fiabilité de l'information présente dans ce projet d'encyclopédie libre est source de nombreux débats et controverses.

Comment l'encyclopédie collaborative est-elle conçue, de quelle manière les contributeurs participent-ils à son enrichissement, comment l'information est-elle contrôlée et vérifiée ? De quels outils disposent les Wikipédiens pour garantir la fiabilité d'une information en constante réactualisation ? Telles sont quelques-unes des questions qui trouveront une réponse dans cet ouvrage résolument pratique.

ARCHIMAG

N° 290 (décembre 2015-janvier 2016)

- Après le rachat d'EMC, quel avenir pour le marché de la gestion de contenu – Bruno TEXIER - p. 4-5.

L'acquisition d'EMC par Dell n'est pas seulement l'opération la plus chère de l'histoire des technologies numériques. Ce rachat va redistribuer les cartes dans les domaines du stockage de données, du big data et probablement aussi dans le secteur des solutions de gestion de contenu.

(Archimag)

- Réalité augmentée : un nouveau regard sur le patrimoine – Dossier – Divers auteurs - p. 12-20.

La réalité augmentée n'a pas besoin de s'appliquer à elle-même pour montrer qu'elle existe ! Sur le terrain, les exemples sont de plus en plus nombreux où lieux, documents, objets sont mis en valeur grâce à elle, offrant un accès d'un type nouveau aux utilisateurs. Thomas Chaimbault-Petitjean (Enssib) explique son intérêt et délivre conseils et avertissements pour sa mise en oeuvre. Reportages au musée de la Grande Guerre, aux archives municipales de Bordeaux et de Marseille, et à la bibliothèque de la Cité des sciences et de l'industrie.

(Archimag)

- Quand les SIGB passent à la mutualisation – Bruno TEXIER - p. 27-28.

Confrontées à de sérieuses restrictions budgétaires, les bibliothèques optent progressivement pour des SIGB mutualisés. Mais elles le font également pour moderniser leurs infrastructures et accroître leur efficacité documentaire.

(Archimag)

- Les nouvelles règles de la démat – Christophe DUTHEIL – p. 32-34.

Une majorité d'entreprises s'appuient désormais sur des solutions de modélisation et de gestion des processus métier pour en tirer un plus grand profit des projets de dématérialisation. Le tout-numérique et la diversification des canaux de communication rendent ces solutions incontournables.

(Archimag)

- Au bonheur des Dam – Christophe DUTHEIL – p. 35-40.

À l'heure du tout « digital », les Dam – services ou logiciels de gestion des actifs multimédias – se multiplient presque aussi vite que les vidéos et les photos numériques... le choix se fait surtout en fonction de la sécurité et des performances attendues (avec un tableau de quelques éditeurs de solutions de gestion des ressources numériques).

(Archimag, NW)

- Favoris : lecteurs RSS – Bruno TEXIER- p. 44.

Présentation de Feedly, Inoreader et Netvibes, de leur accessibilité, de leurs fonctionnalités.

(NW)

ARCHIMAG

N° 291 (février 2016)

- E-santé : thérapie par la démat – Dossier – Divers auteurs - p. 12-21.

L'e-santé n'a plus rien d'imaginaire et devient une réalité non seulement pour les malades, mais aussi pour les médecins et les établissements. Côté dématérialisation, beaucoup est fait, mais reste aussi à faire tant pour le dossier patient que pour le dossier administratif. Se posent des questions de méthode et d'outils, tandis que l'archivage des données de santé est sujet à interprétation. Avis d'expert et d'un département d'information médicale (CHU d'Amiens); témoignages de l'hôpital Saint-Joseph de Marseille et du CHU de Toulouse.

(Archimag)

- La boîte à outils (gratuite) du veilleur – Bruno TEXIER – p. 24-26.

Il est possible de mener une veille avec des outils gratuits de qualité. Sans rivaliser avec les solutions professionnelles payantes, les outils présentés ici permettent de collecter et de diffuser l'information sur des plate-formes réputées pour leur efficacité et leur fiabilité.

(Archimag)

- Records management : des solutions sur mesure – Clémence JOST – p. 23-33.

Le marché du records management est en plein essor et les solutions permettant aux organisations de justifier de leur activité dans un contexte d'archivage, de traçabilité, d'intégrité et de préservation de la valeur probante variées. Voici quelques conseils pour choisir l'outil convenant le mieux à votre entreprise. Avec un panorama de solutions de record management.

(Archimag, NW)

- Retoucher ses photos comme un pro – Clémence JOST - p. 40.

Présentation de trois outils de retouche accessibles aux non professionnels de la photo : Pixlr editor, qui ne nécessite aucune installation ni inscription ; Fotor, plate-forme accessible via les différents hardwares ; Social Media Image Maker, que les amateurs de réseaux sociaux apprécieront !

(NW)

BULLETIN DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE N°7 (janvier 2016)

- De quoi « Mémoire du monde » est-il le nom ? Patrimonialisation générale et patrimoine documentaire (en ligne) – Géraud GRUNBERG.

En 1992 est né le programme Mémoire du monde au sein de l'Unesco, avec pour volonté de protéger le patrimoine documentaire. De quoi s'agit-il ? En quoi est-ce différent du Patrimoine mondial de l'Unesco ? Où en est aujourd'hui ce programme ? Quelles sont ses perspectives et en quoi concernent-elles les bibliothèques ? Telles sont les questions auxquelles cet article se propose de répondre.

(BBF)

- L'IFLA, pour demain et pour le futur. La sauvegarde du patrimoine documentaire par les bibliothèques (en ligne) – Julia BRUNGS.

Grâce à ses membres et à son réseau de professionnels, l'IFLA participe à la protection et à la sauvegarde du patrimoine documentaire dans le monde. La création en 2015 d'un « Registre des risques pour le patrimoine documentaire » permet de recenser et d'identifier les collections nécessitant une attention particulière en cas de menace ou de sinistre.

(BBF)

i2D – INFORMATION, DONNÉES ET DOCUMENTS N°4 (décembre 2015)

- Révision de la norme ISO 15489. Faire évoluer nos savoir-faire – Michel COTTIN - p. 7-8.

Une nouvelle norme se traduit par de nouvelles bonnes pratiques à adopter et à enseigner. Et si, contrairement à ce que l'on a constaté après l'adoption de l'ISO 15489 en 2001, sa révision en 2016 était adoptée rapidement et largement enseignée hors du seul champ du records management ?

(i2D)

- Big Data et Open Data : quel impact pour les professionnels de l'information ? – Katell COLLET-THIREAU et Jean-Paul THOMAS - p. 9-10.

« Big & et Open Data : conséquences et compétences pour les professionnels de l'information », tel était l'intitulé de la journée d'étude organisée par l'ADBS Bretagne, le Centre de formation aux carrières des bibliothèques (CFCB) et l'Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique (Urfist) le 28 mai 2015 à Rennes.

(i2D)

- Le Big data pour construire une information d'anticipation – Pascal JUNHGANS - p. 12-14.

Le déluge informationnel apparaît comme l'un des phénomènes majeurs du XXI^e siècle. Un traitement technologique est utile pour filtrer les données mais la pensée stratégique ne peut se mouvoir que par des cerveaux formés à utiliser leurs intuitions comme d'une boussole.

(i2D)

- La méthode Arcateg[™] ou archivage par catégories – Marie-Anne CHABIN et Amélie VERNUSSET - p. 16-18.

Comment aborder la gestion documentaire et l'archivage des documents de plus en plus nombreux et disséminés, sur tous les supports, dans un contexte réglementaire complexe et avec des contraintes budgétaires croissantes ? Illustration avec une méthode simple et efficace.

(i2D)

- Les services d'information au prisme de la valeur – Dossier sous la direction de Chérifa BOUKACEM-ZEGHMOURI et Claire NGUYEN – Divers auteurs - p. 28-69.

Les multiples évolutions qui affectent l'environnement des services d'information et des bibliothèques installent de nouvelles régulations qui interrogent leur valeur, dans sa pertinence, dans sa nature et dans sa réalité. C'est pourquoi cette question n'a jamais autant capté l'attention et animé de débats. Ce dossier vise à éclairer les dynamiques qui animent les nouvelles règles du jeu autour de la valeur. Nous souhaitons qu'il soit une ressource utile à tous les professionnels de l'information et à tous les chercheurs, qui s'interrogent sur la valeur des services d'information à l'ère du numérique. Le premier pôle renouvelle, à travers les articles qui le composent, la question de la valeur, replacée dans un contexte où l'utilisateur devient central et où le rapport de la société à l'information a radicalement évolué (p. 30-41). Le second pôle examine les liens étroits qu'entretiennent « valeur » et « évaluation » des services d'information. Leur histoire commune s'explique par la nécessité politique et stratégique de prouver l'intérêt d'un service et son impact (p. 42-53). Le troisième pôle dessine les principaux axes autour desquels se joue(ra) la valeur des bibliothèques et des services d'information. On y note, comme axe transversal, un rapprochement vers la recherche et les communautés de chercheurs (p. 54-67). Une bibliographie complète ce dossier.

(i2D, NW)

- Bibliothèques numériques et gamification : panorama et état de l'art – Mathieu ANDRO, Imas SALEH- p. 70-79.

Cet article présente un panorama des principaux projets ayant eu recours à la gamification au bénéfice de projets de numérisation et de bibliothèques numériques, que ce soit dans le domaine de l'indexation ou dans celui de la reconnaissance optique de caractères (en anglais optical character recognition - OCR). Ce panorama de projets est suivi d'un état de l'art comportant les fonctionnalités, les motivations et la sociologie des contributeurs des projets de gamification et le périmètre de la gamification comparée aux serious games et au crowdsourcing explicite. En conclusion, les auteurs, Mathieu Andro et Imad Saleh, proposent une comparaison entre crowdsourcing explicite et gamification au regard des résultats obtenus.

(i2D)

INFORMATION- WISSENSCHAFT & PRAXIS

Vol. 67, Nr 1 (2016)

- Privatsphäre als ethische und liberale Herausforderungen der digitalen Gesellschaft – Dr. Max-Otto BAUMANN - p. 1-6.

La vie privée comme défi éthique et libéral de la société numérique. Le discours social sur la vie privée s'est concentré, jusqu'à présent, sur l'individu et ses droits (ainsi que leurs violations), bien que les dangers numériques soient difficilement saisissables dans ce domaine. Mais on perd de vue à quel point la vie privée régit, spécialement dans la société numérique, nos relations sociales, économiques et politiques. Sur le plan éthique, il semble problématique que des normes d'égalité publique soient minées par la constitution de profils qui protègent les intérêts individuels. Le défi libéral consiste dans le fait que les concepts de protection focalisés sur l'individu, en particulier «l'autodétermination informationnelle», ne sont plus valables quand la vie privée passe d'un droit individuel en un bien collectif.

(HM)

- Untrue Fiction: Kurze Geschichte der Transparenzversprechen – Prof. Dr. Manfred SCHNEIDER – p. 7-14.

Untrue fiction. Une brève histoire de la promesse de transparence. De nos jours, aucun gouvernement occidental, aucune entreprise, aucune institution politique ne peut se permettre de se présenter sans promettre de la transparence. Mais en réalité, ils peuvent au maximum offrir des informations. Le mot « transparence », qui a connu depuis une bonne vingtaine d'années une carrière incroyable dans le discours politique, n'est qu'une métaphore. L'image suggère qu'un monde pur, sans obstacles et transparent s'ouvre devant les yeux des observateurs, que des secrets d'État, des données internes de firmes et même le monde intime de personnes sont maintenant dévoilés. Parfois, il semble que les services secrets et les médias sociaux y seraient déjà parvenus depuis longtemps. Dans une telle situation, il convient de rappeler que cette promesse de transparence fait partie de l'histoire occidentale depuis longtemps. Déjà l'Antiquité jouait avec l'idée que la transparence totale des cœurs des gens pourrait éliminer le mal dans ce monde. Et depuis lors, des ecclésiastiques, des philosophes, des écrivains et des dirigeants politiques travaillent à la réalisation de cette promesse, qui peut uniquement être décrite comme une « untrue fiction » dans le contexte du

thème de la conférence. Tout le monde sait qu'il ne peut y avoir de transparence, mais tout le monde doit en parler, la revendiquer, l'offrir mais si *tout* est connu, il n'y a plus de connaissances.

(HM)

▪ Perspektiven eines Open Web Index

– Dr. Dirk LEWANDOWSKI – p. 15-21.

Les perspectives d'un index du Web ouvert. Le marché des moteurs de recherche est dominé depuis de nombreuses années par un seul outil, Google. Cette situation n'est pas jugée souhaitable et des discussions ont été entamées autour de solutions possibles. L'article examine les différentes approches et se focalise sur l'idée d'un index du Web ouvert (OWI), qui devrait être accessible comme infrastructure publique. L'idée principale est la séparation des données (index) et des services qui s'y greffent et qui peuvent fonctionner en grand nombre sur base d'initiatives privées. Le but est donc de créer une base pour la diversité.

(HM)

▪ Von Datenjournalisten lernen: Daten effektiv visualisieren und kommunizieren – Florian RAMSEGER – p. 35-44.

Apprendre des data journalistes : pour une visualisation et une communication efficace des données. Dans notre société de l'information, les professionnels doivent non seulement être capables de trouver, traiter et analyser des données, mais également de les mettre en forme graphiquement afin de communiquer efficacement leurs idées. Les data journalistes sont parmi les meilleurs maîtres pour se former à la visualisation de données tant ils ont érigé cette discipline en art. Au moyen d'exemples, cet article démontre que la visualisation efficace de données, telle que pratiquée dans les médias, cherche à atteindre au moins un des trois objectifs suivants : 1) attirer l'attention du lecteur, 2) aider à expliquer un fait, 3) laisser une impression durable du contenu du texte.

(HM)

▪ Die Allgemeine Bildungs- und Wissenschaftsschranke im Urheberrecht rückt näher – Kreativität und Innovation werden die Gewinner sein – Prof.-em. Dr. Rainer KUHLEN – p. 52-60.

Des cours suprêmes en Allemagne et dans l'Union européenne (le Bundesgerichtshof et la Cour de Justice de l'Union européenne) ont récemment pris des décisions créatives en faveur d'une compréhension plus libérale des exceptions et limitations au droit d'auteur, particulièrement en ce qui concerne l'utilisation

d'œuvres publiées dans le domaine des sciences et de l'éducation. Mais de réels changements dans la législation ne peuvent être atteints que par la politique. La Directive InfoSoc de 2001, qui est toujours en vigueur, n'est plus adaptée à tous les changements technologiques de ces 20 dernières années et encore moins aux besoins et attentes des utilisateurs. L'UE a pris une position forte pour compenser les insuffisances de cette directive, notamment en ce qui concerne les sciences et l'éducation. Le résultat de ces changements dans l'UE n'est guère certain et le processus prendra encore beaucoup de temps. Plutôt que d'attendre les résultats définitifs dans l'UE, la politique allemande devraient rapidement mettre en œuvre l'accord de coalition qui prévoit une exception globale au droit d'auteur en faveur de l'éducation et des sciences. Selon cette exception, les membres de groupes de chercheurs bien définis auraient l'autorisation de copier des œuvres publiées et de les mettre à la disposition du public pour un usage non-commercial à des fins de recherche scientifique et de soutien aux processus d'apprentissage et d'enseignement. La rémunération pour l'utilisation des œuvres et des services de bibliothèque devrait être payée sur base d'un montant forfaitaire. Par contre, aucune rémunération ne serait exigée pour l'utilisation d'œuvres produites par des personnes principalement financés par des instances publiques ou travaillantes dans des organisations et projets financés majoritairement par l'argent du contribuable.

(HM)

▪ Die neue eIDAS-Verordnung – Chance und Herausforderung für die Öffentliche Verwaltung in Deutschland – Theresa VOGT – p. 61-68.

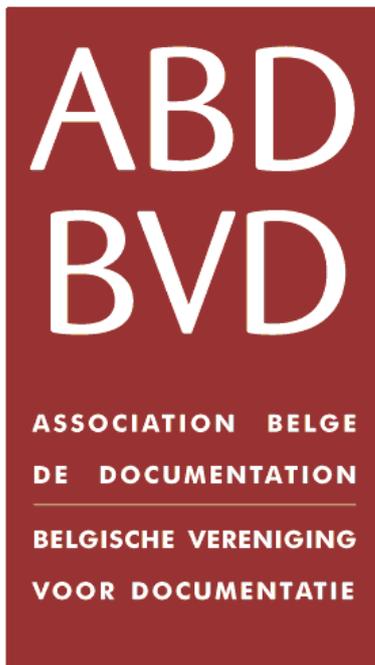
Le nouveau règlement eIDAS – opportunité et défi pour l'administration publique en Allemagne. La réglementation eIDAS est la nouvelle base juridique à l'échelon européen concernant l'utilisation des moyens d'identification électroniques et des signatures électroniques – deux éléments essentiels à la réalisation d'un records management sécurisée et fiable. La primauté du règlement nécessite une adaptation rapide de la législation nationale en la matière. Cet article présente les changements les plus importants pour l'administration publique en Allemagne à la suite de la transposition de la réglementation. L'auteur examine ensuite les modifications dans une analyse SWOT et présente les applications possibles.

(HM)

▪ Entwicklung einer Callimachus-Anwendung zur Datenpflege im Digitalen Archiv der Pina Bausch Foundation – Maria LUSKY – p. 69-74.

Développement d'une application avec Callimachus pour la gestion des données de l'archive numérique de la Fondation Pina Bausch. Ce document présente le développement d'une application pour la gestion des données de l'archive numérique de la Fondation Pina Bausch. En premier lieu, les critères spécifiques à l'archive Linked Data sont définis. Le système de gestion Linked Data Callimachus est présenté, puis les différents aspects relatifs à l'approche du développement de l'application sont décrits. Dans la dernière partie, Callimachus est évalué et le thème de son utilisation comme outils d'information à l'intention des chercheurs est abordé.

(HM)



asbl créée le 21 mars 1947
vzw opgericht op 21 maart 1947

Plus de 500 professionnels de
l'information et de la documentation

Meer dan 500 informatie- en
documentatiespecialisten

<http://www.abd-bvd.be>

Correspondance

c/o Bibliothèque royale de Belgique
Boulevard de l'Empereur 4
1000 Bruxelles
Belgique
abdbvd@abd-bvd.be

Briefwisseling

p/a Koninklijke Bibliotheek van België
Keizerslaan 4
1000 Brussel
België
abdbvd@abd-bvd.be

Tarif anciens numéros

Prix au numéro : 20 EUR
Prix par article : 10 EUR

Tarief vorige nummers

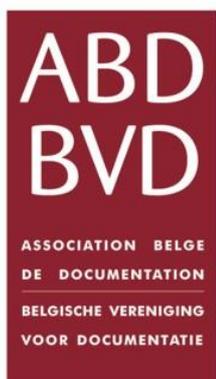
Prijs per nummer: 20 EUR
Prijs per artikel: 10 EUR

Commandes

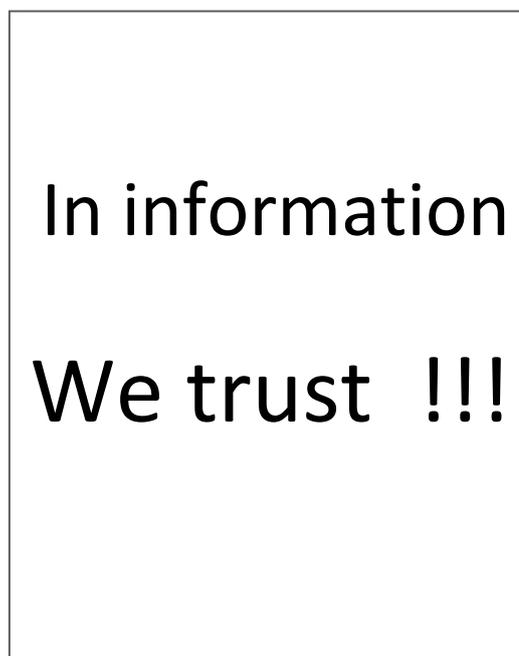
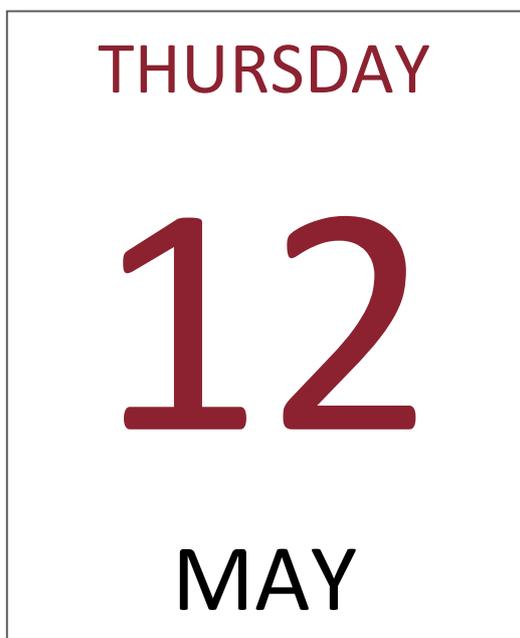
tresorier-schatbewaarder@abd-bvd.net

Bestellingen

tresorier-schatbewaarder@abd-bvd.net



KBR.e



Inforum 2016



Préférons la culture à la barbarie.
Préférons le partage du savoir à l'isolement.
Préférons le respect de l'autre à la brutalité.
Préférons l'esprit critique à l'abrutissement,
en tant que professionnels de l'information,
en tant qu'humains.

Nos pensées vont aux victimes de la violence aveugle et à leurs proches.

Laten we cultuur verkiezen boven barbaarsheid.
Laten we het delen van kennis verkiezen boven isolement.
Laten we respect voor anderen verkiezen boven brutaliteit.
Laten we kritische zin verkiezen boven afstomping.
Laten we dit doen.

Onze gedachten gaan uit naar de slachtoffers van blind geweld en hun dierbaren.